REVUE DOMINICAINE

1956

Soixante-deuxième année

Directeur :

R. P. Antonin Lamarche, O. P.
Maison Montmorency
Courville (Québec-5), P. Q.

Auctoritatum permissu



ABONNEMENTS

Canada : $5.00 ; Etranger : $5.50 ;
avec le Rosaire : 50 sous en plus. Le numéro : 50 sous

Abonnement de soutien: $10.00

Publié à Saint-Hyacinthe, P. Q.

L'Œuvre de Presse Dominicaine
5375, Av. Notre-Dame de Grâce
Montréal-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de saint Dominique

Sommaire

Janvier-février 1956

Le sens des faits

L'esprit des livres

REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

Vol. LXII Tome I Janvier-février 1956

Prière d'une religieuse Hospitalière

Dédiée à ma sœur, Mère Marie de la Miséricorde,
à l'occasion de son jubilé d'argent.

Comment vous dire assez, Mère de mon Jésus,
Patronne de ma joie et de mon espérance,
Toute l'humilité de ma reconnaissance
Quand je songe au bonheur que mon âme a connu ?

Vous qui m'avez prêté, pour attendre le ciel,
Votre beau nom béni : douce Miséricorde,
Qu'à chaque jour nouveau votre grâce m'accorde
De comprendre un peu mieux mon rôle maternel.

Que j'apporte l'espoir quand frappe la douleur,
La réponse divine aux angoisses humaines.
Et, bénissez mes Sœurs ! Bénissez ceux que j'aime ;
Et que votre Jésus habite tous les cœurs.

Alice Lemieux-Lévesque

Nashua, New Hampshire

Propos sur la religion

III. Ce qu'il en est... [1]

Cœli enarrant gloriam Dei : les cieux racontent la gloire de Dieu. La théologie traditionnelle nous enseigne, en effet, que tous les êtres ont Dieu pour fin, que tous, chacun à sa manière et selon ses virtualités propres, s'orientent vers lui, le recherchent, le poursuivent pour ainsi dire, réalisant ainsi la pensée divine qui avait présidé à leur apparition dans l'existence. Tous, exprimant quelque chose de l'infinie Bonté dont ils bénéficient, chantent donc sa gloire : *Cœli enarrant gloriam Dei.*

Tous les êtres ont Dieu pour fin : Dieu, en créant les êtres, ne pouvait pas, en raison même de son infinie perfection, ne pas les orienter vers lui : *Universa propter semetipsum operatus est Deus* (Prov., 16, 4). Dans le geste par lequel il les lance dans l'existence, il leur imprime pour ainsi dire une sorte d'*incurvation* qui les ramène irrésistiblement à lui. Aussi, dans le mouvement même de l'apparition de toute créature, découvre-t-on déjà celui de son retour à Dieu, sa fin.

Chacun à sa manière. A vrai dire, dans cet universel cheminement des êtres à leur Créateur, l'on peut discerner comme deux modalités nettement différenciées, la première régissant l'homme, la seconde toutes les autres créatures de l'univers. Les créatures non raisonnables — c'est la première catégorie — retournent à Dieu par un mouvement en quelque sorte inscrit au cœur même de leur nature et auquel elles obéissent aveuglement et de façon irrésistible. Elles sont, selon la terminologie reçue, *mues seulement : aguntur a Deo.* Leur nature est une sorte de dynamisme monté et réglé par le Créateur, dynamisme qui les oriente infailliblement et nécessairement vers leur fin et leur destination dans l'ensemble de l'univers. On les comparerait volontiers à ces bateaux-jouets que les enfants lancent sur les eaux d'un étang après avoir prévu et fixé l'itinéraire de la « croisière » par le réglage minutieux du gouvernail et des voiles.

L'homme, lui — c'est l'autre catégorie, celle des créatures raisonnables — n'obéit pas à une impulsion aveugle et contraignante. Ou plu-

1. Cf. *Revue Dominicaine*, décembre 1954 ; mai 1955.

tôt, il en subit bien pour une certaine part l'emprise contraignante, mais selon une modalité singulière, *sui generis.* Créé par Dieu, il se voit lui aussi lancé dans l'existence d'un mouvement qui le ramène à son point de départ ; lui aussi, il subit l'*incurvation* créatrice, mais par le truchement du désir infini de bonheur, bonheur qui, au concret, ne peut se trouver qu'en Dieu. Au lieu de subir fatalement et aveuglement cette impulsion « incurvante », il en prend conscience et y collabore de plein gré.

Cette prérogative, conséquence de sa liberté, ne le dispense pas de l'obligation de rechercher Dieu, mais lui vaut uniquement le privilège de choisir les voies qui y accèdent. Alors que les êtres non raisonnables sont pour ainsi dire comparables à des billes lancées dans un cercle, recevant à la fois et le mouvement et l'*incurvation* qui les ramènent à leur point de départ, les êtres raisonnables, eux, devraient de préférence être comparés à des « marcheurs » qu'on placerait sur une piste, leur laissant le soin et la responsabilité d'effectuer leur propre retour, leur reconnaissant la capacité de collaborer consciemment et de plein gré à leur propre cheminement vers le but. C'est ce double aspect du *cas humain* que la théologie souligne dans la terminologie bien connue : *homo agitur et agit.*

Valeur hautement humaine *de la religion*

L'homme est un marcheur, un pèlerin de l'éternité. Fait à l'image de Dieu — *faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance* — constitué sa propre providence, il lui incombe, après avoir fait l'inventaire de ses ressources et en avoir établi une hiérarchisation objective, il lui incombe, dis-je, de les discipliner, de les mettre en valeur, de les porter à leur point culminant, leur assurant ainsi leur pleine efficacité et leur complet rendement. Essentiellement raisonnable, il se doit d'imprimer à son activité tout entière une modalité et une allure qui, la distinguant de celle des êtres privés de raison, seront comme le reflet de la clarté de l'âme et de la splendeur de l'ordre de la raison.

Dans le travail d'*humanisation* à effectuer en lui, l'homme trouve tout d'abord et au tout premier plan, sa sensibilité. Cette sensibilité, en

effet, qui lui est commune avec les animaux, il se doit, de façon urgente, de la dominer, de la guider, de l'élever pour ainsi dire au palier de l'humain authentique. Or, voici que par cet effort, s'il est prolongé, insistant et systématique, il finit par y développer des disponibilités, des souplesses, sortes de plis ou plutôt d'harmonies permanentes avec la raison. Ce sont les vertus, et, dans le cas, les vertus de tempérance et de force dont le rôle est précisément de pacifier l'homme *en lui-même*, de lui assurer sur ses passions un contrôle sinon rigoureux et absolu, du moins suffisamment étendu pour qu'il ait ce qu'on appelle la maîtrise de soi.

A côté des *passions*, il y a ce que l'on a l'habitude d'appeler les *actions*, c'est-à-dire ce secteur de l'activité humaine qui le met en relation avec *autrui*. Et encore là, il incombe à l'homme doué de raison d'apporter jusque dans ses rapports avec autrui, une mesure, un ordre, une pondération qui lui soient propres. C'est le rôle de la justice qui harmonise l'homme non plus *eu égard à lui-même*, mais *eu égard à son milieu social*, ce milieu pouvant se présenter sous des formes excessivement variées.

Or, c'est dans ces perspectives de la vertu de justice, vertu des bons rapports avec autrui, que surgit la religion. A côté, ou plutôt au-dessus et au delà du *milieu familial*, du *milieu social*, du *milieu national*, voire *international*, il y a ce qu'on pourrait appeler le *milieu divin*, l'homme se trouvant vis-à-vis de Dieu dans un certain rapport d'*altérité*. Dieu, en effet, est l'*autre* envers qui l'on découvre une sorte d'exigence de comportement du type justice. La *présence* de cette dette appelle un acquittement en justice ; sa *singularité*, elle, en indique la modalité bien spéciale.

Fondement de la Religion

Dieu fait partie du milieu de l'homme ! Voilà, semble-t-il, une affirmation quelque peu surprenante. Si étonnante cependant soit-elle de prime abord, cette situation s'avère vraie au point que le refus de la part de l'homme de l'accepter dans toute son ampleur, le priverait de sa *valeur humaine* la plus haute, la plus noble et la plus précieuse, parce que la plus vraie.

L'homme, nous le savons, n'est pas à lui-même sa propre explication. Il a été créé par Dieu, cause première de son être ainsi que de sa conservation ou de sa persistance dans l'existence. Sa dépendance vis-à-vis de Dieu-Créateur, en effet, est aussi absolue et entière à chaque instant de sa vie qu'elle l'a été au moment de sa venue à l'être. C'est ce que l'on tente parfois d'expliquer en disant que son existence et sa permanence dans l'être dépendent de Dieu au même titre que la lumière de sa source. En d'autres termes, la dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu-Créateur est inscrite au plus profond de son être, et personne n'y peut changer quoi que ce soit. Qu'il le veuille ou non, l'homme sera toujours essentiellement *créature* — c'est sa situation la plus authentique — c'est-à-dire essentiellement dépendant de Dieu cause première.

Si nous ajoutons à cela que Dieu gouverne toutes choses — *Gubernator omnium rerum* — nous étendons encore cette dépendance vis-à-vis de Dieu non seulement à titre de Cause première, mais aussi de Seigneur absolu : *Dominus ipse est Deus* (Psaume 99, v. 2) — *Rex omnis terræ Deus* (Psaume 46, v. 8).

Il faut toutefois ajouter ceci. Même si la Paternité d'adoption qui fait l'homme *enfant de Dieu* ne constitue pas en un sens strict des fondements de surcroît pour la religion, puisque, en fait, c'est la seule Paternité créatrice qui rend l'homme totalement dépendant de Dieu et dans son être et dans son action, cette Paternité, dis-je, doit être signalée. En effet, parce que l'homme bénéficie plus largement, infiniment plus largement de la Bonté bienfaisante de Dieu, son attitude en sera transformée, transfigurée et prendra une dimension nouvelle. Mais encore une fois, la religion, « indépendamment de la communication de la nature divine qui la fait s'épanouir au sein de l'amitié surnaturelle de la charité, découvre ainsi l'urgence de ses devoirs en notre intime et radicale liaison au Dieu créateur ».

Œuvre de vertu

La vertu humaine, selon la définition reçue de la philosophie grecque et assumée par la théologie catholique, c'est *ce qui rend bon celui qui la*

possède et rend bonne son action. Dès lors peut-on concevoir que l'homme, devant répondre à l'idée divine qui a présidé à sa création, devant chercher à mettre en valeur les virtualités inscrites au plus profond de sa nature, devant chercher en un mot à satisfaire aux exigences congénitales de sa nature, puisse y arriver en négligeant ou en oubliant sa condition première de *créature*, d'*être essentiellement dépendant de Dieu* ? Avant même de songer à harmoniser son attitude et son activité avec les différents milieux qui le conditionnent de façon plus tangible et plus visible ne se doit-il pas de viser à prendre vis-à-vis de celui de qui il tient et son être et son agir et sa gouverne, l'attitude correcte qui s'impose ? Sa raison qui préside à son agir pour l'humaniser, le modeler, le diriger, ne doit-elle pas tout d'abord et avant tout lui dicter de prendre l'attitude qui convient, c'est-à-dire celle d'un débiteur et d'un débiteur « pur » et incessant ? Cette attitude, c'est précisément celle que suscite la vertu de religion-justice, vertu des bons rapports avec autrui qu'est Dieu.

La vertu de religion, ainsi présentée, nous apparaît déjà comme une nécessité pour l'homme, soit, mais peut-être encore plus comme une *valeur essentiellement humaine* et peut-être déjà comme la valeur la plus importante. Elle répond, en effet, à la situation la plus authentique, la plus fondamentale, la plus primordiale, celle d'une dépendance absolue de l'homme vis-à-vis de Dieu-Créateur.

On avance parfois, dans le but d'atténuer et même de nier le caractère si authentiquement *humain* et partant si *urgent* de la religion, le fait qu'elle ne serait même pas naturelle. Elle ne pourrait pas, prétend-on, se réclamer, comme la tempérance, par exemple, d'être dans la ligne d'un développement humain sous le signe de la raison ou encore dans la ligne des exigences congénitales de la nature humaine. A preuve : elle est un ensemble de rites, de cérémonies qui n'ont aucun lien avec la nature humaine. Développement superfétatoire à la nature humaine si jamais il en fût ! D'ailleurs ces choses varient avec les temps, les pays et les peuples, signe évident qu'elles n'ont rien de la stabilité, de la fixité et de l'universalité de ce qui est naturel. Or, une fois cette « disjonction » effectuée,

l'on peut ensuite donner libre cours à sa fantaisie ou à son antipathie pour rendre compte du fait religieux. La religion, c'est « l'opium des peuples » ; c'est une superstition » ou une invention « née de l'empiétement du fort sur le faible, de l'oppression du faible par le fort. L'esclave se l'est vu imposer par son maître, pour engloutir sa soif de liberté, pour faire taire ses aspirations à l'indépendance. Les rois et les princes l'ont imposée à leurs sujets qu'ils menaçaient de l'enfer éternel s'ils n'étaient pas soumis et obéissants. Les faibles, surtout les femmes, y ont trouvé une consolation dans l'inégalité des conditions sociales » [1]. Conséquemment, la religion peut être n'importe quoi, mais surtout pas une valeur authentiquement et proprement humaine !

Que la religion, à l'état de tendance naturelle, et donc à l'état d'ébauche ou d'expression encore assez informe d'une exigence de nature n'offre rien de tel, nous en convenons très volontiers sans que nous devions pour autant la déloger du rang que nous lui avons assigné dans la hiérarchie des valeurs humaines. Ce qui est dit est dit. Et nous ajoutons que la vertu de religion incline l'homme, et cela le plus naturellement du monde, à rendre un *certain* culte et un *certain* hommage à Celui dont il dépend de façon si radicale et si absolue. Et l'universalité du fait religieux sous une forme quelconque ne peut même plus être mise en question.

La religion, en ce sens, est donc chose naturelle. Quant aux *modalités de sa réalisation concrète* qu'on invoque contre elle, elles dépendent, nous en convenons, de la raison humaine, des circonstances de lieu, de temps et de peuples. La raison naturelle, dit S. Thomas à ce propos, « nous éclaire sur notre devoir de faire certains gestes à l'honneur de Dieu : ce qu'elle ne détermine point, laissant au droit positif humain ou divin de le régler, c'est tel ou tel rite précis ».

D'ailleurs, la religion n'est pas la seule à se présenter ainsi, c'est-à-dire sous les dehors de *choses arbitraires, et donc imposées* soit par la raison, soit par les coutumes des pays et des temps. Mais comme elle est

1. On aura facilement reconnu la thèse communiste, qui n'offre rien de bien neuf d'ailleurs, si ce n'est le mode... *persuasif* dont ses tenants se servent pour la faire accepter ! Cf. Son Exc. Mgr Gustave Prévost, P.M.E., *L'Eglise du Silence*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa* (juillet-septembre 1955, p. 263 ss.).

l'« ennemi numéro un », on ne manque pas de le souligner et d'essayer, mais en vain, d'en tirer parti contre elle. Songeons, par exemple, que la tempérance, vertu naturelle s'il en est une, est de ce type jusqu'à un certain point. Encore que l'homme soit naturellement enclin à une certaine mesure et pondération dans ses appétits sensibles, il doit tout de même attendre de la raison élaborée la détermination concrète de sa tempérance, qui varie selon les circonstances de temps, de lieu et de personne.

La religion, dans les perspectives de notre *humanisation* sous l'égide de la raison s'avère donc une valeur humaine, une valeur de toute première importance et de tout premier plan.

Religion, Dette et Paiement

Dieu, avons-nous dit, est principe premier de notre être et de notre gouvernement. Ce qui fonde, de notre part, une obligation de « retour en justice ». La religion-justice. Mais justice si singulière et paiement en retour si inattendu que nous nous devons d'en expliquer le sens au risque de laisser s'accréditer des interprétations qui seraient néfastes à cette vertu que pourtant toute la tradition chrétienne se complaît à placer au premier rang des vertus morales, dans un voisinage très immédiat avec les vertus théologales ou divines de foi, d'espérance et de charité.

La religion, dans le contexte de justice, se ramène, en somme, comme toute justice, à une *relation à un autre*. Mais cet autre est Dieu. Ce qui, du coup, est de nature à revêtir cette relation d'un caractère propre, singulier et unique.

Dieu, disons-nous en terminologie technique, est *principe* et de notre être et de notre gouvernement. Or cette notion de principe évoque tout d'abord l'idée de *bienfaisance*, entendue au sens le plus large du mot d'influence quelconque s'exerçant sur nous. De plus, si Dieu est principe de l'univers, y compris de notre nature, « ne faut-il pas qu'il possède par soi, de source, en plénitude, cet être dont nous ne voyons que des reflets dans ses créatures ? » D'où l'on conclut qu'à l'idée de *bienfaisance* connotée par celle de principe, s'ajoute l'idée d'*excellence*. En raison même

de son excellence et selon la mesure de cette excellence, Dieu est notre principe, et principe d'une bienfaisance telle que le tout de notre être, le tout de notre activité dépendent de lui de façon absolue et exclusive.

Pour souligner cet aspect, on dit que Dieu est principe *premier*. Ce qui risquerait de laisser croire qu'il est premier selon la manière usuelle de parler, c'est-à-dire premier d'une série dont il ferait en somme partie. Ce qui n'est pas. Aussi, ne résistons-nous pas à citer, de M. Maurice Zundel, dans *Poème de la Sainte Liturgie*, une page susceptible, croyons-nous, de faire percevoir la qualité unique, singulière d'un principe que la théologie, dans son vocabulaire technique par trop froid au sentiment de quelques-uns, se contente de qualifier de *premier*. « La Divinité ne peut se distinguer des créatures comme un être parmi les autres êtres ou comme un être au sommet des autres êtres dans une série ascendante, dont elle serait l'anneau suprême, mais comme l'Etre absolument transcendant aussi bien à toute la série des êtres qu'à chacun d'eux pris séparément. Il faut pour Le trouver, sortir de la série dont nous imaginons trop facilement qu'il fait partie, et chercher à « L'indéfinir » en quelque sorte plus qu'à le définir, nous persuader que nous commencerons à le connaître dans la mesure où nous reconnaissons qu'il est infiniment au delà de toute idée comme de toute parole et que le nom d'*ineffable* lui convient peut-être plus que tout autre puisqu'il se borne à l'appeler *celui qui ne peut être dit* » (*L'Alleluia*, p. 113). Ce que Otto qualifie, lui d'*arrêton*, d'inexprimable.

Cette idée de *principe* et de *principe premier* souligne donc de façon très heureuse le rang que Dieu tient par l'*influence* qu'il exerce et qui dénote sa *perfection*.

Que peut-on dès lors attendre de l'homme percevant le caractère inusité d'une telle situation ? Peut-il un seul instant songer de « payer à Dieu » ce qu'il lui doit ? Il faut s'attendre, comme le note un mystique qu'il « s'enfonce et se dissolve dans son néant et sa petitesse. Plus la grandeur de Dieu se découvre, claire et pure à ses yeux, mieux il reconnaît sa petitesse » (cité par R. Otto, dans *Le Sacré*, p. 30). Puis, poussant

jusqu'à ses limites réelles cette « petitesse », il découvre que tout ce qu'il est lui vient de Dieu, et qu'il ne peut rien donner qu'il ne l'ait auparavant reçu. Alors qu'il se voit grevé d'une dette rigoureuse, absolue, il se sent non seulement incapable de l'acquitter imparfaitement, mais même d'y satisfaire de quelque façon, puisqu'il ne peut rien donner qu'il ne l'ait auparavant reçu : *Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce dont il m'a comblé* ? En d'autres termes, la religion, fondée d'une part sur la *suprême bienfaisance* de Dieu sera rigoureuse en ses exigences, donnant lieu à une *dette stricte* ; s'adressant d'autre part à une *excellence absolument unique*, elle devra s'avouer impuissante à vraiment solder la dette !

Ce n'est pas là, à vrai dire, situation tout à fait inédite, unique et qui soit sans quelque analogie avec d'autres situations auxquelles certaines personnes doivent faire face au cours de leur vie. En effet, le pauvre, le misérable, le gueux qui, un jour se voit le choix de l'attention bienveillante d'un grand de la terre, n'éprouve-t-il pas à l'égard de ce dernier un sentiment quelque peu apparenté à celui de la *créature* vis-à-vis de Dieu ? Il reçoit tout, et en retour que peut-il offrir que n'aurait déjà et en surabondance, son généreux et bénévole protecteur ? N'y aurait-il pas alors pour les gueux, les miséreux, les déshérités une *monnaie* qui fût universellement acceptée par les grands de la terre, et qui eût pour ces derniers une vraie *valeur d'échange* ? On ne paierait plus alors en « espèces sonnantes », mais... en autre chose !

Il en est bien ainsi. Dieu créant l'homme essentiellement pauvre l'a tout de même pourvu d'une certaine capacité de « payer en retour » et son Créateur et tous ceux qui avec lui, rempliront un rôle analogue d'excellence bienfaisante. A tous ceux dont l'excellence le comble et envers qui il semble être à court de moyens de rétribution, il reste encore à l'homme la ressource de leur *rendre hommage*. La dette envers les grands de la terre se paie, par ceux que la fortune n'a pas favorisés, en « valeurs » d'honneur, de révérence et d'hommage. La seule possible, cette attitude a vraiment valeur d'échange et est de nature à satisfaire le créancier le

plus exigeant. Aussi, n'est-on pas surpris que la vertu de religion commande la seule attitude qui convienne, celle de l'*hommage*.

L'hommage, ici, toutefois, est « absolu comme est absolue la perfection de l'Etre auquel il s'adresse ». Comme le remarque S. Thomas, c'est une excellence unique que celle de Dieu, dont la transcendance infinie s'élève au-dessus de toutes choses, en quelque ordre que ce soit [1]. Aussi lui doit-on un hommage spécial. Déjà sur le plan humain ne voit-on pas les honneurs se diversifier suivant l'excellence des personnes : on honore différemment son père et son roi. Aussi à Dieu convient l'hommage réservé au Principe premier de toutes choses, le *culte*, ce mot signifiant que l'homme va « jusqu'au bout des exigences foncières de sa nature créée, rendant l'hommage qu'il doit au Dieu infiniment parfait, son Créateur et sa fin suprême » :

> « *Vous êtes digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, car c'est vous qui avez créé toutes choses, et c'est à cause de votre volonté qu'elles ont eu l'existence et qu'elles ont été créées* ».
>
> APOC., 4, 11.

* * *

La vertu de religion qu'on s'est même parfois hasardé à qualifier de *théologale* à cause de sa très grande valeur et de sa particulière affinité avec Dieu, doit, pour atteindre son objectif *de culte par excellence*, être baignée d'une atmosphère bien spéciale et s'appuyer sur ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé en l'homme. C'est ce que l'on pourrait appeler « l'atmosphère de la vertu de religion », « le milieu vital de la religion » ou encore « les harmoniques de la vertu de religion ».

(à suivre)

P. Clément-M. LACHANCE, O. P.

1. Nous avons cru intéressant de citer le texte de S. Thomas, d'ordinaire si sobre, et dans lequel il accumule les superlatifs et les expressions « excessives » pour mieux souligner la singularité de l'excellence de Dieu : Deo autem competit *singularis* excellentia : inquantum *omnia / in infinitum / transcendit / secundum omnimodum excessum* (IIa IIæ, q. 81, a. 4).

L'oeuvre inachevée du Bien-Etre social au Canada

Le but de cet article est d'évaluer la situation actuelle du Service social au Canada. Nous voudrions plus spécialement attirer l'attention sur deux points : dans quelle mesure répondons-nous actuellement aux besoins essentiels de bien-être de notre peuple et quels sont les principaux problèmes et les exigences de l'avenir ?

Quand nous considérons la situation actuelle, les quelques observations suivantes s'imposent immédiatement à l'esprit :

1. — En premier lieu, on remarque que le peuple, en général, accepte la nécessité de programmes organisés de bien-être social.

Autrefois, quand les Canadiens pour la plupart vivaient sur des fermes, une telle nécessité existait à peine. La famille rurale moyenne se suffisait habituellement à elle-même ; elle produisait sa propre nourriture, le vêtement et l'habitation sans parler des divertissements. Elle prenait soin de ses malades et il y avait toujours une place au coin du feu ou autour de la table pour les vieillards et les dépendants. Il y avait certes des risques et des difficultés, des crises familiales par-ci par là, mais on les surmontait avec l'aide de parents ou de voisins ; le prêtre ou le ministre, qui connaissait intimement les familles, était toujours un bon conseiller et une source de réconfort.

De nos jours, par suite de l'industrialisation, cette manière de vivre simple a disparu en grande partie. Au lieu de vivre dans de petites communautés où toutes les familles sont plus ou moins amies, nous vivons maintenant dans de grandes villes où nous connaissons à peine nos voisins immédiats. Et ce qui est plus important encore, la famille n'est plus une unité de production mais un simple rouage dans la grande machine économique nationale ; son existence dépend de l'habileté de ses membres à se procurer, moyennant leur salaire, les biens nécessaires qu'elle pro-

duisait elle-même autrefois et qui sont maintenant produits et distribués par d'autres.

De toute évidence, nous tirons de grands avantages de cette nouvelle organisation : les biens sont produits en quantités massives et variétés nombreuses et contribuent, ainsi, à élever le standard de vie. En contre-coup, nous avons perdu la sécurité dont nous jouissions sur la ferme. Les machines n'ont qu'à ralentir leur rythme dans notre monde compliqué et interdépendant, comme elles ont coutume de le faire périodiquement, pour que des familles innombrables, aux revenus modestes, soient incapables après quelques semaines de faire face aux besoins même élémentaires de la vie.

C'est la raison fondamentale pour laquelle les programmes de bien-être social en sont venus à occuper une place aussi importante dans le monde moderne. Ils sont un moyen d'aider le citoyen ordinaire et sa famille à supporter les coups du hasard et les privations qu'ils ne peuvent plus envisager seuls. De plus, ces programmes offrent les services et les ressources communautaires sans lesquels un grand nombre ne sauraient supporter les servitudes et le poids de la vie moderne.

2. — En second lieu, la part vitale assumée, à l'heure présente, par les efforts volontaires pour répondre aux nécessités de bien-être du peuple, est vraiment impressionnante.

Historiquement, au Canada, comme dans d'autres pays, l'agence privée, habituellement sous les auspices de la religion, a été à l'avant-garde dans la plupart des domaines des besoins humains. Nombre de services, d'abord assumés par des groupes bénévoles et établis soit comme secours d'urgence soit dans le but de dénoncer l'existence de besoins, ont depuis été incorporés dans des programmes publics. Toutefois, ce transfert de responsabilité n'a pas toujours lieu au Canada — dans le Québec francophone, remarquable par son ancienne tradition charitable catholique, généralement moins qu'ailleurs. A travers tout le pays, les hôpitaux et les services de santé, les programmes pour la réadaptation des handi-

capés, le bien-être de l'enfance et de la famille, les institutions pour délinquants, les asiles pour vieillards et un grand nombre d'autres aménagements et services continuent d'être offerts dans une large mesure par des institutions privées subventionnées au besoin par les fonds publics.

L'accent ainsi placé sur la responsabilité personnelle nous indique une attitude prépondérante chez les Canadiens, attitude qui ne peut être ignorée quand il s'agit de planifier en domaine de bien-être. Même si la plupart des gens reconnaissent le rôle essentiel du gouvernement, ils n'en croient pas moins à l'effort personnel et veulent que rien ne soit dévolu à l'Etat tant que la coopération volontaire des citoyens organisés entre eux suffira à la tâche.

3. — Toutefois, nous ne pouvons nier l'ampleur de la récente expansion de nos services publics de bien-être.

Jusqu'au début de ce siècle, dans une économie encore largement agricole, la plus lourde charge des services de santé et de bien-être était assumée par l'autorité locale et les organisations privées, surtout les organisations religieuses, qui coopéraient entre elles pour offrir le secours aux nécessiteux, le soutien à l'enfance et les soins aux malades, aux vieillards, aux aveugles et autres handicapés. Plus tard, au moment de l'industrialisation du Québec et de l'Ontario qui fut accompagnée de nouveaux déplacements de la population et du chômage cyclique, au moment également où les colons envahissaient les Prairies et s'établissaient le long des côtes et des vallées du Pacifique alors que les communautés locales étaient réduites ou pratiquement inexistantes, les gouvernements provinciaux furent obligés d'assumer de plus grandes responsabilités afin d'assurer au début les services hospitaliers et autres facilités institutionnelles et, plus tard, le soutien de certaines catégories de personnes nécessiteuses. Le gouvernement fédéral, dont les responsabilités en ce domaine étaient très réduites jusqu'au moment de la crise, intervint finalement : d'abord, sous forme de subsides aux provinces pour secours aux chômeurs puis, subséquemment, au moyen de trois programmes remarquables relevant

de son administration : l'assurance-chômage, les allocations familiales et les pensions de vieillesse.

Quelques statistiques illustrent bien la distance considérable parcourue par le Canada et le transfert de responsabilité financière qui s'est opéré des autorités locales aux gouvernements supérieurs. En 1913, les dépenses publiques pour la santé et le bien-être s'élevaient à quelque 15 millions de dollars soit $2 par tête ; de cette somme, la part des municipalités était de 8 millions tandis que celle des provinces était de 4 millions. En 1926, les chiffres correspondants, incluant les pensions et soins aux vétérans de la première guerre mondiale, s'élevaient à 88 millions de dollars soit $9 par tête ; de cette somme, la part du fédéral était de 50 millions, les provinces et les municipalités se partageant le reste à part à peu près égale. En 1953, les dépenses se sont élevées à $1 677 000 000, soit $114 par tête. De cette somme, $1 208 000 000 sont fournis par le fédéral, $399 000 000 par les provinces et seulement $70 000 000 par les municipalités.

Quoique l'accroissement des dépenses totales indiqué par ces chiffres soit considérable, nous devons faire remarquer qu'elles ne font pas beaucoup plus que de suivre la gigantesque expansion économique du pays durant cette période. En 1953, le total représentait 8.8% du revenu national net, au plus creux de la crise il atteignait la somme de 9.5%, et depuis la fin de la seconde guerre mondiale, malgré l'addition de plusieurs programmes nouveaux, l'accroissement a été de moins de 2%.

Une façon d'apprécier l'étendue des dépenses publiques est de considérer l'effort fourni par d'autres pays en ce domaine. Une publication récente de la Division des Recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre nous fournit les renseignements nécessaires. Nous y découvrons qu'en 1949-1950, le Canada avec ses dépenses de sécurité sociale s'établissant à 8% du revenu national, tient le milieu entre, d'une part, la Nouvelle-Zélande dont les mêmes dépenses représentent 13.2% du revenu national et la Grande-Bretagne, 11.9%, et d'autre part, l'Australie, 7.3% et les Etats-Unis, 5.5%.

A tout prendre, nous jouissons à l'heure actuelle au Canada, d'une grande diversité de mesures et de programmes de sécurité sociale qui, en dépit de lacunes ici et là, offrent une protection considérable à la famille moyenne contre les imprévus majeurs de la vie, chômage, vieillesse, maladie et mort qu'un écrivain américain, John Corson, a récemment décrits comme *The four horsemen of insecurity.*

4. — Enfin, quoiqu'on pourrait s'étendre plus longuement sur le sujet, nous aimerions attirer l'attention sur les standards de compétence professionnelle sans cesse croissants et cela, dans tous les domaines du bien-être social.

Ce fait est dû en partie à la somme importante de connaissances nouvelles nous provenant des sciences sociales et qui sont maintenant à la disposition de ceux qui veulent travailler dans le domaine de la santé et du bien-être. Mais c'est aussi un risque non équivoque du fait que les programmes de sécurité sociale et de bien-être sont aujourd'hui reconnus comme indispensables et qu'un personnel qualifié est un facteur nécessaire à leur réalisation.

Les méthodes employées de nos jours par les travailleurs sociaux pour solutionner les problèmes familiaux et sociaux ont revêtu un degré de spécialisation professionnelle considérable. La question se pose fréquemment, en effet, quant à savoir jusqu'à quel point une agence a le droit d'offrir plus de services qu'elle n'a de personnel entraîné à sa disposition. Il n'y a pas si longtemps encore, ne proclamait-on pas que la bonne volonté et un peu de sens commun étaient les seules qualifications nécessaires pour travailler dans la plupart de ces domaines.

Je ne puis m'empêcher de souligner, en passant, le progrès remarquable qui est en train de s'accomplir chez les Canadiens français du Québec en ce qui concerne le personnel. Travaillant en étroite collaboration avec les deux écoles de Service Social de Laval et Montréal, plusieurs agences sociales élèvent constamment le standard de leurs services et établissent les niveaux de salaire et autres conditions nécessaires pour attirer des travailleurs doués et qualifiés.

L'ŒUVRE INACHEVÉE DU BIEN-ETRE SOCIAL AU CANADA

Après avoir considéré le présent, jetons un coup d'œil sur l'avenir. Quelles sont les tâches qu'il reste à effectuer ? Ici encore nous devrons nous limiter à la considération de trois ou quatre problèmes et projets qui font l'objet de nos préoccupations immédiates.

1. — Le premier de ces problèmes est le besoin de circonscrire les mesures actuelles de bien-être social.

Quelques-uns des programmes déjà établis tels que l'assurance-chômage, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les lois contre les accidents de travail, comptent parmi les mesures les plus précieuses au monde mais on peut dire aussi, en général, que ces mesures se présentent actuellement au Canada bien plus comme une suite de pièces détachées que comme un système compréhensif et rationnellement articulé, tel que la situation le requerrait.

De plus, les mesures actuelles laissent insatisfaits nombre de besoins patents. Nous n'avons pas, par exemple, de programme public pour solutionner le problème de la perte de salaire provenant de la maladie et, excepté en quelques provinces, il n'y a pas de mesures publiques pour assister les familles en ce qui concerne les frais médicaux et hospitaliers. Toutefois, l'intérêt manifesté envers ce double aspect de l'assurance-santé s'est grandement accru ces dernières années.

Il y a encore d'autres déficiences, surtout l'insuffisance de nos programmes d'assistance publique dans presque toutes les provinces. De tels programmes, en tant que garantie de dernière instance que personne ne manquera des choses nécessaires à la vie quelle que soit la cause de sa détresse, sont une partie essentielle de tout système de sécurité sociale bien conçu. Or, il arrive, dans la situation présente, que l'on porte attention à certaines classes de gens et à certains besoins sociaux tandis que d'autres sont négligés totalement ; il existe certaines politiques restrictives basées sur le domicile ; et le montant de l'aide pécuniaire accordée, pour ne pas parler de la manière dont il est souvent géré, laisse trop à désirer tant du point de vue du besoin individuel que de la dignité humaine.

Nous avons parlé de l'aide financière mais il y a aussi des faiblesses dans le champ plus vaste des services de bien-être là où, souvent, l'argent ne pose pas la moindre difficulté. Les relations tendues au sein du ménage, un enfant négligé ou maltraité par ses parents, les personnes physiquement ou mentalement handicapées, une fille-mère, une famille frappée par la maladie et exigeant le service d'une garde-malade, un jeune délinquant, un vieillard ou une vieille femme abandonnée à leur solitude, voilà autant de problèmes humains qui deviennent de plus en plus angoissants dans la plupart des communautés canadiennes ; mais, malheureusement, nos moyens pour les affronter sont souvent insuffisants.

A l'heure actuelle, il y a moins de cinquante agences de service familial sous des auspices privées à travers tout le pays ; la plupart d'entre elles souffrent d'une pénurie de personnel et sont chargées d'un trop grand nombre de cas pour faire un ouvrage soigné de traitement social. Il y a besoin urgent d'étendre ces services à un plus grand nombre de communautés et, au moyen d'une meilleure interprétation et d'un système d'organisation plus rationnel, de les rendre immédiatement disponibles à toutes les classes de la société. Le Service Social personnel ne devrait pas être réservé aux familles déjà démembrées ou qui sont sur le point de l'être. Son utilité la plus constructive, sur laquelle on doit insister davantage, se trouve à un stage antérieur, *i.e.* avant que les discordes et les malentendus ne dégénèrent en désastre.

Nous aimerions également souligner la pénurie des divers services d'aides familiales et de ménagères dont le rôle est de fortifier le foyer contre la menace de la dispersion. De nos jours, par suite de la déficience de tels secours, les enfants doivent souvent être retirés de leur famille, parce que la mère est malade ou incapable pour d'autres raisons d'assumer ses responsabilités ordinaires. Nous mentionnons les enfants, mais cette carence de service domestique est aussi un sérieux problème pour d'autres groupes de la population. En Angleterre, par exemple, une chose impressionnante à ce sujet est la facilité pour les personnes âgées

de vivre en dehors des institutions parce que des secours de ce genre sont disponibles.

2. — De plus en plus, nos programmes de bien-être doivent-ils accorder une plus grande importance à la réhabilitation et à la prévention.

La nécessité d'aborder les problèmes de cette façon plus constructive n'a été nulle part démontrée plus dramatiquement que dans une étude conduite récemment à Saint-Paul, Minnesota, par un groupe d'enquêteurs spécialisés et bien entraînés. Cette étude, basée sur l'examen statistique de toutes les familles recevant les services de santé et de bien-être dans Saint-Paul, a révélé que moins de 6% des familles recevaient plus que la moitié des services dispensés et que ce pénible noyau de familles chroniquement dépendantes était connu de pas moins de 30 agences communautaires différentes. Cette étude suggère la grande économie d'efforts et la plus grande efficacité du résultat qui seraient possibles si les agences travaillaient en collaboration plus étroite et adoptaient des méthodes plus scientifiques pour aborder les besoins fondamentaux de telles familles. Nous n'avons pas d'études semblables au Canada mais il y a tout lieu de penser que, dans une ville type, la situation serait très voisine de celle-là. En effet, nous connaissons des familles dans certains de nos centres les plus étendus qui, après trois générations, reçoivent encore l'assistance des agences sociales, ce qui montre bien qu'on n'a pas encore réussi à saisir le problème réel ou qu'on manque de ressources communautaires pour y arriver.

3. — Un objectif sur lequel nous voudrions appuyer particulièrement est l'amélioration de la qualité de l'expérience que les enfants reçoivent dans nos écoles élémentaires.

Ce que nous ne reconnaissons pas toujours dans nos préoccupations au sujet des classes et des matières étudiées est, qu'après le foyer, l'école est pour l'enfant l'agence de bien-être la plus importante dans la communauté et qu'elle a un rôle de première importance à jouer dans le domaine de la prévention. Heureusement, toutefois, ce nouvel aspect de

l'éducation se répand et, comme résultat, le programme scolaire en plusieurs endroits a été élargi de manière à inclure une attention spéciale à la santé, à l'orientation professionnelle et aux besoins des périodes de loisir. Mais il reste encore beaucoup plus à accomplir, résultat qui ne pourra être atteint que moyennant le support intelligent de la communauté. Quelques-unes des améliorations auxquelles nous devons viser sont : un programme moins régimenté pour les plus jeunes, des classes moins nombreuses en sorte que le professeur puisse connaître et aider ses élèves individuellement, un programme compréhensif qui favoriserait la santé physique, mentale et morale des enfants et enfin, *last but not least*, l'établissement de relations plus étroites entre le foyer et l'école de manière à ce que les problèmes de mésadaptation et de malaise chez les enfants soient saisis et solutionnés dès le début.

4. — Nous devons nous efforcer de créer une meilleure collaboration entre les différentes agences et organisations, publiques et privées, qui s'occupent de bien-être social.

Dans ce domaine, certes, il y a déjà un commencement, au moins dans la communauté locale. Il y a un peu plus d'une génération, durant la première guerre mondiale, les agences privées dans les villes canadiennes travaillaient isolément. C'était l'époque de l'individualisme âpre tant dans le domaine social que dans celui des affaires et de l'industrie.

C'est alors qu'en 1917, Montréal a donné au Canada le premier exemple d'une levée de fonds en coopération. D'autres villes en firent autant. Au début de la seconde guerre mondiale, il y avait 17 caisses communes et fédérations d'œuvres au Canada ; aujourd'hui, on en compte 67, dont 20% dans le Québec.

De plus, la planification sociale en coopération a marché de pair avec la levée de fonds en commun quoique, on doit l'avouer, pas à la même allure. Comme on le sait, nos services sociaux sont nés un à un en réponse à des besoins particuliers et, souvent, ils furent le résultat d'efforts et de sacrifices individuels considérables. C'est pourquoi, il semble plutôt naturel de voir certaines gens en rapport avec ces services, membres du

bureau de direction ou du personnel, persister à penser en termes d'agence particulière plus qu'en termes de communauté et accorder à cette agence particulière une fidèle préférence.

Néanmoins, les signes d'une attitude plus mûre commencent à se manifester. En maints endroits, on a l'impression d'une équipe de gens travaillant ensemble à un casse-tête géant. Ils ne voient pas l'image complète de la communauté mais ils cherchent patiemment les points de raccordement possibles. Ce qu'on cherche à tâtons, c'est un système de services privés et publics mieux ordonnés, et à mesure que la tâche progresse, on éprouve davantage la nécessité d'un plan d'ensemble plus adéquat.

A l'échelle nationale, on remarque aussi, entre les institutions de santé et de bien-être, de meilleures dispositions à travailler ensemble. Cette tendance a été facilitée par le Conseil canadien du Bien-Etre, établi en 1920, qui a finalement été considéré par toutes ces organisations comme une chambre de compensation, tant par les organisations de langue française que de langue anglaise, et qu'elles devaient utiliser de plus en plus comme medium pour leur plan d'action concertée. La force du Conseil canadien du Bien-Etre lui vient de ce qu'il n'a jamais cherché à promouvoir l'uniformité de pensée et de pratique dans le domaine du bien-être. Le Conseil cherche plutôt à favoriser un genre d'unité qui laisse une place généreuse à la diversité d'aperçus dérivant de facteurs culturels, religieux et géographiques différents.

5. — Notre dernière remarque, peut-être la plus importante de toutes, est que nous devons chercher à nous assurer, de la part des citoyens, une participation plus intense au travail de nos organisations volontaires de bien-être.

Dans les débuts, le fardeau était supporté principalement par un petit groupe de travailleurs dévoués mus par des motifs religieux ou par esprit de devoir : « Noblesse oblige ». Aujourd'hui, un très grand nombre de personnes se trouvent engagées, soit comme payeurs de taxes et contribuables, soit comme bénéficiaires, en sorte que les données du problème

sont fort différentes. Le bien-être social est devenu l'affaire de tous et il est urgent de reconnaître ce fait si nous voulons que nos agences privées synchronisent l'esprit de notre temps.

Ceci implique que nous devons tirer avantage, plus que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant, des nombreuses associations dans la communauté qui, même si elles peuvent ne pas parler le langage technique propre au travail social, partagent néanmoins ses idéaux fondamentaux. On pense, par exemple, aux syndicats ouvriers, aux clubs sociaux et aux ligues de citoyens aussi bien qu'aux gens qui utilisent les services des agences. De tels groupes doivent être approchés, on doit chercher à connaître leur opinion sur ce que nous faisons ou sur ce que nous devrions faire, et leur coopération et support doivent être encouragés sur toute la ligne.

A l'avantage du travailleur professionnel, nous ne pouvons nous empêcher de citer ici l'illustre disparu que fut le professeur E. C. Lindeman de l'école de Service Social de New-York : « Dans le domaine du bien-être, disait-il dans un discours prononcé peu avant sa mort il y a un an environ, j'en suis presque venu à penser que quelqu'un qui travaille dans le champ du bien-être social est un véritable professionnel ou non s'il sait ou non travailler avec des bénévoles. Celui qui, vivant dans une société démocratique, ne sait pas, ne se donne pas la peine de savoir comment travailler avec ses concitoyens, me semble être seulement un demi-professionnel ».

Nous avons discuté de la tâche inachevée du service social au Canada. En conclusion, il peut être bon de rappeler que l'obligation qui nous incombe, comme citoyens du monde pour ne pas dire comme chrétiens, de répondre aux besoins humains ne peut pas se limiter à nos frontières nationales. Elle doit embrasser le bien-être de tout peuple où qu'il vive. Comme idéal, cet objectif de bien-être universel, qui s'est d'abord exprimé chez les prophètes hébreux, a depuis longtemps aiguillonné le cœur de l'homme. Le point nouveau est que, de nos jours, cet objectif semble de plus en plus réalisable. Bien plus, les programmes de

bien-être constituent une pièce maîtresse de l'arsenal du monde libre contre l'agression et de son effort positif pour établir une paix durable. En effet, et les gens réfléchis s'en rendent compte davantage tous les jours, la plus grande menace pour le monde libre n'est pas la puissance militaire de ses adversaires ; c'est bien plutôt l'extrême pauvreté, l'ignorance et la maladie qui sont le lot journalier de millions de nos frères les hommes vivant dans les vastes régions sous-développées du monde où nous exerçons quelque influence. Reconnaître cette vérité et agir en conséquence est peut-être la condition de notre survie.

R. E. G. Davis
Docteur Hon. C. en Sc. Soc. de l'Université Laval,
Direct. gén. du Conseil Canadien du Bien-Etre social.

Une initiative dominicaine française

Peu de temps avant sa mort, le Père Lagrange indiquait qu'il serait nécessaire de faire, dans l'ordre économique et social, ce qu'il avait lui-même accompli, par la fondation de l'Ecole biblique de Jérusalem, dans l'ordre exégétique. Comme l'Ecole biblique, après la critique effectuée à la suite de Strauss et de Bauer des textes sacrés et des fondements de la foi catholique, avait puissamment contribué à rétablir la vérité quant à l'authenticité et à la valeur historique de l'Ecriture, il convenait qu'un effort soit entrepris en regard du courant de pensée initié par une autre fraction de la gauche hégélienne, Marx et Engels.

C'est précisément à quoi s'est attaché depuis 1940, le centre d'étude « Economie et Humanisme », dont il avait déjà été fortement question en 1938 et qui, s'il avait été fondé alors aurait sans doute pris le nom de Centre international d'études sur le marxisme. Les trois grandes forces à ce moment en conflit dans le monde étaient le capitalisme, le communisme et le nazisme. En se centrant sur le marxisme, on affrontait d'emblée les trois forces. Il était lui-même une réaction contre le capitalisme et le national-socialisme combattait tout ensemble le capitalisme international et le communisme.

Le nom choisi d'«'Economie et Humanisme » étant plus expressif ; il s'agissait à la fois d'intégrer davantage l'économique dans l'élaboration du catholicisme social et de préconiser un humanisme authentique en face des faux humanismes qui cherchaient à s'imposer au monde. Il ne s'agissait pas simplement d'essayer d'humaniser du dehors des économies inhumaines ou déshumanisées, mais de chercher, scientifiquement, la formulation puis la mise en place d'une économie qui fût « humaine » par tout elle-même.

Le manifeste paru en 1942 sous la signature de plusieurs dominicains était aussi signé de François Perroux, de René Moreux, de Jean Marius Gatheron, d'Alexandre Dubois et de Gustave Thibon. Il fut complété en 1943 par un numéro spécial publié sous le titre : « L'ordre communau-

taire » et bientôt réédité sous le nouveau titre : « Principes et perspectives d'une économie humaine ».

Il ne s'agissait encore, en cette phase de fondation, que d'une hypothèse générale de travail que l'équipe mit plusieurs années à vérifier point par point, quitte à y apporter quelques rectifications de détail.

Le but d'« Economie et Humanisme » était donc l'élaboration d'une discipline appelée « Economie et Humanisme » et dont l'objet ne pouvait être que « la montée humaine universelle ». Les deux principes dont se réclamait le groupe ne pouvaient être autres que ceux dont se réclame tout le catholicisme social : « Respect de la personne » et « instauration du bien commun », mais on urgeait ici sur le caractère *actif* du respect des personnes et sur la nécessité d'une instauration *efficace* du bien commun.

Dans cette lumière, à la fois personnaliste et communautaire, il était considéré que la personne s'affirme et grandit en travaillant au bien commun et que le bien commun, réalité constituant un groupe en « communauté » se « reversait », selon l'expression chère au P. Delos, sur chacun des membres.

La communauté n'était donc plus d'abord, dans cette perspective, la conjonction sentimentale et quasi charnelle du coude à coude, mais le résultat d'un effort collectif animé par les meilleurs. Elle tendait, au delà des biens communs matériels indispensables à la vie d'une population, à y établir confiance mutuelle, prospérité durable, sécurité et paix. Toujours menacée du dedans et du dehors, elle ne pouvait s'affermir et durer que par le renouvellement continu de l'effort associé de ses membres.

Un point important de la perspective était la distinction des trois secteurs de besoins : besoins primaires ou de nécessité, besoins secondaires ou de facilité et confort, besoins tertiaires ou de dépassement qu'avait exprimée l'un des fondateurs, Edmond Lauchère. La mesure objective de la valeur, dans les trois secteurs de biens correspondants ne peut être la même. En projetant à la fois les réalités économiques en évolution sur cet axe des secteurs de consommation et sur l'axe des secteurs de production mis en honneur par Colin Clark (extraction, transformation, services),

l'on disposait d'un cadre précieux d'analyse, l'équation entre consommation ordonnée et production structurée, progressive étape du problème économique fondamental.

En même temps que se poursuivait le travail de vérification et de précision de l'hypothèse de travail, l'équipe cherchait à mettre au fond sa méthode d'analyse des faits sociaux, à l'intérieur de deux séries de « complexes », les uns « verticaux » comme les branches d'activité, les autres « horizontaux » comme les unités territoriales, depuis le village, le quartier ou la commune jusqu'aux nations en passant par tous les échelons intermédiaires.

Les sciences sociales, en effet, que l'économie humaine, en tant que discipline, devait « intégrer » sont nécessairement des sciences inductives qui doivent partir de l'observation systématique des faits et, quand il est possible, de l'expérimentation. Que l'induction se fasse dans la lumière de principes comme ceux que nous venons de préciter : respect actif de la personne et instauration efficace du bien commun, ne compromet en rien la valeur scientifique de l'élaboration. C'est même le contraire, étant donné que nous rencontrons par ces principes l'universelle « aspiration à valoir » de l'humanité. En bonne sociologie, comme en éthique naturelle, l'introduction de données normatives n'est pas nécessairement ascientifique. Les sciences sociales ne sont pas une « physique » et leurs prétentions souvent affirmées d'indifférence ou de neutralisme n'ont pas empêché les penseurs qui en arguaient de se soumettre eux-mêmes, consciemment ou non, à des normes voilées.

En tout cas, quand il s'agit d'économie humaine, l'objectif déborde la considération phénoménale pour chercher la meilleure transformation de la société. Une recherche finalisée n'est pas de soi moins scientifique qu'une recherche qui sous prétexte d'objective, se veut radicalement « neutrale » sans y parvenir. Tout questionnaire d'investigation est dominé par un certain nombre de prises de position quant au désirable, c'est-à-dire quant à l'échelle des valeurs.

Ni l'adoption des deux principes exprimés, ni la volonté d'aboutir à un « mieux-être » humain ne pouvaient entacher d'inobjectivité la recherche entreprise. Cette affirmation, qui aurait encore choqué il y a vingt ans, n'est plus aujourd'hui considérée comme inorthodoxe.

La méthode d'analyse des faits sociaux, recommandés et pratiqués par « Economie et Humanisme » est une méthode d'approximations successives dans la connaissance des structures et de leurs évolutions en vue de les transformer pour donner aux hommes plus de facilités à vivre humainement [1]. La première démarche est le « Contact global » en vue d'obtenir une connaissance d'ensemble, encore vague, un complexe à étudier. Les questionnaires sont établis en fonction de cette connaissance et des problèmes posés par la personne ou la collectivité qui demande l'enquête, soit pour des fins seulement scientifiques, soit pour être éclairée dans ses déterminations pratiques. On y distingue avec soin les éléments seulement « descriptifs » et les éléments « qualitatifs ».

La réduction de l'analyse (les analyses « exhaustives » sont le plus souvent impossibles pour des questions de temps et de coût) se fait par le plan de sondage, toujours « zoné » et « stratifié », en vue d'une perception plus rapide des « structures » que dans le sondage aléatoire.

L'exploitation des données met en relief structures, strates, tendances et certaines corrélations, avec une large explication des méthodes graphiques.

L'interprétation doit toujours être faite par un spécialiste très expérimenté. Elle apporte aux responsables de l'action des indications précises pour orienter leur intervention.

L'intervention elle-même oblige à étudier de plus près certains aspects du complexe analysé. Ainsi l'analyse est en quelque sorte continue, d'une connaissance moindre à une connaissance supérieure.

---

1. Voir *Guide pratique de l'enquête sociale*, tome I *Manuel de l'enquêteur*. Les deux autres tomes parus portent, tome II, sur *l'enquête rurale*, et tome III sur *l'enquête urbaine*. Un quatrième tome en préparation sur *la méthode en aménagement des territoires*. Les trois premiers tomes sont édités aux Presses Universitaires de France.

Cette méthode a reçu des applications importantes dans de très nombreuses enquêtes en France, en Europe et en Amérique latine, en particulier sur le *logement* et plus largement sur les *niveaux de vie*, niveaux de vie familiaux et niveaux de vie collectifs [1].

Dans les études de niveaux de vie collective, rurale et urbaine, sont successivement envisagés le niveau biologique, le niveau ménager, le niveau technique matériel, le niveau technique personnel, le niveau urbanistique, le niveau résidentiel, le niveau scolaire. Ces divers niveaux peuvent assez rigoureusement être « mesurés ». Les autres niveaux : niveau culturel, niveau familial, niveau civique, niveau spirituel sont plutôt « estimés » que « mesurés », mais ces estimations ne laissent pas d'être, de façon précieuse, indicatives.

L'analyse des niveaux permet de détecter les tares et carences et ainsi de déterminer les points sur lesquels doivent principalement porter les efforts de correction et de développement.

Pendant que se poursuivait la mise au point de la méthode d'analyse, l'étude des idéologies dominantes était aussi entreprise, particulièrement les socialismes : socialisme français, anarchisme, marxisme, avec la volonté d'y faire le tri entre ce qui pouvait y être acceptable (il n'y a pas de grande idéologie où tout soit faux) et ce qui doit être rigoureusement rejeté. Une recherche parallèle s'effectuait à l'égard des doctrines et des théories économiques de l'Occident, le plus souvent très pénétrées de matérialisme. L'économie humaine se profile ainsi, comme une ligne de crête, entre les matérialismes de comportement et les matérialismes de pensée.

Des sessions d'élaboration, entre spécialistes, avec le concours d'étrangers, se succédaient autour des problèmes importants comme la propriété, les tensions du monde moderne, l'intégration des sciences sociales, l'aménagement des territoires, l'économie des besoins. Une conférence

---

1. Voir cahier d'Economie et Humanisme, *Connaître une population*, épuisé ; la *Revue économique* de décembre 1950, article *D'Economie et Humanisme à l'économie humaine*, et *Indian Economic Review*, 1955, article *de l'application des diagrammes circulaires en analyse des faits sociaux.*

internationale d'une semaine s'est tenue sur l'économie humaine dans le cadre des conférences scientifiques du IVe centenaire de la ville de Sao Paolo, en 1954. La session d'octobre 1956 aura pour thème « l'emprise sur les biens ».

Plusieurs sessions de vulgarisation sont aussi organisées chaque année, fréquentées surtout par le clergé et les militants.

Pendant plusieurs années, la recherche fut particulièrement orientée vers la connaissance de la conjoncture économique mondiale. Il apparaît, en effet, essentiel de joindre toujours micro-analyses et macro-analyses pour bien interpréter les unes et les autres. Un village ou une ville, désormais, sont en dépendance économique et sociologique de ce qui se passe dans le monde, comme, d'autre part, l'étude des données statistiques du plan régional, national ou international risque d'être vide de contenu réel si l'on n'a pas observé les phénomènes restreints de la base.

Comprise ainsi, l'économie humaine devient une science de synthèse des sciences sociales : économie politique, économie sociale, démographie, géographie économique, géographie humaine, sociologie, conjoncture.

Les travaux engagés en France pour le compte des comités régionaux d'aménagement du territoire et en Amérique latine (Brésil et Colombie) sur la demande des gouvernements pour la mise en valeur et le développement sont arrivés à préciser la notion d'économie humaine que le groupe définit « la discipline, discipline du savoir et discipline de l'intervention, des passages, pour une population déterminée, d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de toutes les autres populations ».

Ceci explique l'influence croissante du centre d'étude, tant près des spécialistes universitaires ou des organismes de recherche que près des mouvements et organismes d'action.

L'équipe centrale est relativement restreinte, une vingtaine de personnes, moitié de laïcs, moitié de religieux, mais elle coordonne l'effort de plusieurs équipes locales, régionales ou nationales et de nombreux équi-

piers ou correspondants dispersés dans plusieurs pays et dans les diverses branches de travail intellectuel ou de l'engagement. Elle est pour le moment établie dans les monts du Lyonnais, à 25 kilomètres de la métropole française du sud-est : elle s'y trouve trop éloignée des deux centres universitaires de cette ville et des militants régionaux et pense rejoindre la cité qu'elle avait quittée en 1945.

A la demande de l'assemblée de l'épiscopat français, elle comporte une section de sociologie religieuse dans laquelle travaillent trois dominicains, un prêtre séculier et une religieuse dominicaine des campagnes. Comme il n'y a pas de sociologie religieuse sans sociologie tout court, l'apport de cette section à l'équipe entière est considérable ; un concours important est aussi affecté au comité français de sociologie religieuse et à la préparation des missions régionales mises en honneur par le Père Motte, de l'Ordre de saint François.

Les centres majeurs d'intérêt sont actuellement la comparaison internationale des niveaux de vie et des plans de développement en vue de l'élaboration d'une doctrine et d'une théorie du développement débordant en théorie d'une nouvelle politique internationale d'assistance efficace et désintéressée aux pays sous-développés et de développement coordonné et en théorie de la civilisation.

On rejoint ainsi les problèmes éthiques et spirituels qui se posent au monde moderne. De fait, on ne les a jamais quittés comme en témoigne la collection « Spiritualité » très lue par de nombreux militants de France et de l'étranger et dont les titres sont assez suggestifs : « Principes pour l'action », « En mission prolétarienne », « Action marche vers Dieu », « Montée humaine », « Rajeunir l'examen de conscience », « Civilisation », « Prières », « Appels au Seigneur ».

Un immense travail reste à accomplir autant au plan scientifique que théologique et les concours sont trop peu nombreux pour avancer dans la recherche aussi vite qu'il le faudrait et pour répondre à tous les appels qui sont faits. Ainsi, il a fallu, la mort dans l'âme, refuser la collaboration demandée par l'organisation des Nations Unies pour aider à la revigora-

tion, sur un plan technique moderne élargi, des communautés villageoises des hautes Andes. L'équipe voulant rester rigoureusement libre ne peut subsister que dans une pauvreté éprouvante, en équipements et en hommes.

L'heure serait pourtant venue où l'envoi de beaucoup de spécialistes de l'économie humaine dans les pays qui souffrent de la faim, faim de calories, faim de protéines animales, faim de fer, de calcium, d'iode, faim de vitamines (près des trois quarts de l'humanité) serait la forme moderne du verre d'eau donné aux pauvres, sur quoi, en définitive, selon l'Evangile, les privilégiés, hommes et peuples, seront jugés.

Montréal le 22 novembre 1955 Louis-Joseph LEBRET, O. P.

Trois livres de Bertrand Vac[1]

Le point de vue d'un lecteur

Ce sont là des œuvres, imparfaites sans doute, mais richement humaines, donc facilement attaquables de divers points de vue ; elles dénotent un solide talent de romancier, varié et intéressant : la critique n'a pas pour unique fonction l'éreintage et la désobligeance, elle doit aussi encourager ce qui mérite de l'être, accueillir les premières œuvres, remarquables déjà, d'un nouvel écrivain : c'est ainsi que nous pourrons voir disparaître cette époque où notre littérature était si pauvre. Les livres de Vac sont de vrais romans, des œuvres d'art, qui exigent, pour qu'on les comprenne, de l'attention, de la sympathie, une maturité suffisante, et un équilibre humain : elles s'adressent, dans leur message de témoignage humain, à des adultes...

L'auteur. — Nous reconnaissons à l'auteur le mérite, l'honneur et la responsabilité de son œuvre, mais il serait inutile de se perdre en conjectures et en potins. Disons donc que Bertrand Vac est un chirurgien attaché à un hôpital des environs de Montréal, célibataire dans la quarantaine, citoyen international épris de liberté ; il est assez mûr pour penser par lui-même, intensément, et de sa vie intérieure jaillit son œuvre. Fraîcheur, liberté, spontanéité, simplicité, humour, de la vie surtout... Le coup de plume de Bertrand Vac vaut bien le coup de bistouri du docteur Pelletier, et l'on dit que son coup de pinceau est aussi agréable.

* * *

Louise Genest ou Mère ou Femme ?

Louise Genest, femme d'un marchand général dans un petit village de la région de Joliette, mène une vie tronquée, qui la laisse insatisfaite : aussi part-elle avec un beau métis, un coureur de bois sympathique, mal-

1. *Louise Genest* : Prix du Cercle du Livre de France, 1950 ; *Deux portes... une adresse* ; Prix du Cercle du Livre de France, 1952 ; *Saint-Pépin, P. Q.* : Cercle du Livre de France, 1955.

gré un profond attachement pour son fils Pierre, qui a environ seize ans. Dans le bois, nous vivons avec elle de cette vie simple de la nature, en compagnie des chiens, des loutres, des oiseaux, des arbres, de l'eau, des grands esprits, et de quelques hommes qui ont compris bien des choses, dans cette ambiance. Mais dans l'âme de Louise, le drame se continue, évolution un peu apaisée par le silence de la grande nature, qui ne cesse pourtant pas de la miner un peu plus chaque jour.

Le thème, qui est à peine romancé, dans ses grandes lignes, était dangereux, dans une littérature aussi jeune et aussi facilement effarouchée que la nôtre ; il faut reconnaître à l'auteur une maîtrise remarquable. Il a su glisser avec tact et discrétion sur certaines situations inévitables et délicates, dans le développement logique et psychologique du drame : il n'en dit que ce qu'il faut pour que des adultes équilibrés comprennent sans se scandaliser.

Ce roman, le premier de l'auteur, n'est pas une réussite complète, dans son écriture et sa technique, mais c'est déjà une œuvre très honnête, bien acceptable, et qui fait espérer mieux : ce qui se produira avec *Deux portes... une adresse, Saint-Pépin, P. Q.*, etc. ?... Les personnages parlent le langage des coureurs de bois d'aujourd'hui, qui, s'il n'est pas académique, n'en est pas moins un authentique moyen de communication, de communion humaine, qui ne manque ni de saveur ni de vie. Le bois y est un personnage important, un centre d'intérêt, la raison de vivre de ceux qui savent y trouver, en plus de leur subsistance, leur bonheur. Le bois, avec ses joies et ses misères, ses aventures et ses tragédies.

Thomas, Louise, le père André, nous apprenons à les connaître par leurs gestes, signatures de leur personnalité. D'autres, à peine esquissés, vivent pourtant leur part du drame. Louise Genest est étudiée de près, dans ses réactions bien féminines ; nous la comprenons, la suivons avec sympathie, jusqu'à sa dernière route, déchirée entre l'appel muet de son fils en danger et la déception vague que lui donne son beau métis, trop simplement corporel. Le bois, où cette femme en quête de bonheur a connu

un peu de paix, lui donne l'accolade dernière de la grande paix, comme il vient de le faire à son fils.

Au lieu de terminer comme l'auteur : « avec émotion l'histoire de la belle Louise Genest », nous dirons : avec émotion la *belle* histoire de Louise Genest.

... Ce livre pose immédiatement un problème féminin assez important : une femme même si elle est mariée et mère de famille, n'en reste pas moins une femme, avec les exigences physiologiques et psychologiques qui caractérisent sa personnalité profonde ; ainsi, si elle est païenne, elle cherchera une compensation, passant, si la situation est suffisamment tendue, au-dessus de son instinct maternel pour satisfaire à son instinct de femme ; quitte à revenir au premier en cas d'alarme ; si elle est chrétienne, la perspective s'en trouve considérablement changée : les conflits de caractère, de condition sociale, d'éducation, de vie familiale ne confèrent aucun droit à l'infidélité et à la désertion du foyer ; mais ces conflits peuvent causer une infidélité et une désertion, dans un cas particulier ; et alors, il s'agit d'une désertion aussi sur le plan chrétien : tel est le cas de Louise Genest

* * *

Deux portes... une adresse ou la guerre et ses conséquences pour un canadien.

C'est l'un de ces livres qu'on lit en communion intime avec les personnages. Il y a surtout une question d'ambiance, de vie, un climat profondément humain, qui éveille en nous une correspondance, une compréhension. Jacques est incompris, incertain, incomplètement affranchi, entiché de liberté mais esclave des circonstances et de son manque d'équilibre. L'énigme de sa vie nous fait oublier un échange de lettres entre Françoise et Jacques que l'auteur n'a pas assez soignées, et une technique de romancier un peu sommaire.

Jacques Grenon vit une évolution douloureuse, brusquée par cette douche de feu, par ce cauchemar que fut la guerre pour bien des gens :

sa conception de la vie, des hommes et des choses se modifie profondément. Son expérience en tant que canadien français de la province de Québec (particularité qui explique bien des détails...), de la guerre en Europe, du mal d'Europe, comme dirait Jean-Jules Richard, l'a fait mûrir, et plus qu'il en était capable : il en prend conscience dans son aventure amoureuse impossible avec Françoise, qu'il idéalise jusqu'à l'abstraction, et dans la perspective de retourner à son épouse canadienne, bonne ménagère, mais si peu compréhensive, si terre-à-terre.

Jacques est tout naturellement désaxé dans le climat de la guerre en Europe ; au sein de civilisations diverses et cruellement éprouvées. L'éloignement lui fait paraître sa femme canadienne plus terne et plus insignifiante qu'elle ne l'est probablement en réalité, et sa liaison amoureuse nous le montre malheureux. C'est le drame intérieur, lourd, écrasant, qui a désagrégé plus d'une personnalité de militaires... Sa structure morale est pratiquement inexistante, ce qui en fait un homme amorphe, ballotté au gré des circonstances : il lui suffira de s'accrocher dans le tricycle de son garçonnet pour demeurer au pays (et ici, l'observation est remarquable : c'est souvent ainsi que de petits incidents font décider de toute une nouvelle orientation de notre vie...).

A l'occasion, le drame manque de ressort, les lettres de Françoise sont un peu ennuyeuses, l'écriture n'est pas toujours égale ; et pourtant le livre vaut d'être connu, à cause de son authentique valeur humaine ; et les faiblesses mêmes du roman viennent souligner la faiblesse morale et psychologique de Jacques, sa passivité devant la vie, en font un intéressant document humain en le rapprochant du contexte existentiel.

Ce livre est un aspect d'une sinistre comédie avec ses répercussions de troubles sur une foule de gens. Heureusement que le brave Tony y met une note d'humour. Le personnage de Jacques est assez fouillé pour intéresser beaucoup, mais l'auteur n'est pas égal, quoiqu'il manifeste un réel et solide talent de romancier, surtout par son don de vie. Ce n'est pas encore un grand chef-d'œuvre, mais c'est plus qu'une œuvre ordinaire : « Miroir d'une époque tragique et tourmentée, ce roman n'est pas de

trop » (préface du Père Lamarche, O. P.). Ce n'est ni si dur ni si âpre que l'angoissant document de J. J. Richard : *Neuf jours de haine* ; c'est un autre aspect de la guerre, tendant à en montrer les conséquences chez des gens différents et au delà du champ de bataille...

* * *

Saint-Pépin, P. Q., ou le petit monde des élections québecoises

Saint-Pépin, P. Q. ! Ça pétille ! Et spontanément le rire fuse, les sourires se dessinent au coin des lèvres, les yeux se plissent de complicité, l'esprit découvre de quoi se détendre, à mesure que le lecteur, à l'intelligence libre et ouverte, à la moralité saine, à l'humour en bonnes conditions, entre en contact avec cette vie si débordante, si fantaisiste, et si réaliste pourtant !

A vrai dire, il s'agit souvent de photos animées, croquées sur le vif, dans les environs de Montréal : c'est un véritable documentaire provincial, dont les personnages sont doués d'une latitude assez grande pour atteindre à la généralisation, à l'universel, mais à un universel bien concret, bien vivant, qui ne manque ni de chair ni de réalisme !

C'est le *Petit Monde de don Camillo*, canadien, avec toutes les transpositions savoureuses que cette particularité exigeait. Du panache frondeur à la Cyrano, une technique qui s'apparente souvent à celle de Molière, une observation des plus positives et des plus attentives, un sens du comique en éveil constant, une bouffée de vie dans une littérature un peu trop anémique : la nôtre...

Vac a fait œuvre personnelle, documentaire, et même moralisante ! Mais il a fait d'abord œuvre artistique. C'est d'un réalisme, cru parfois, comme la vie. Si, en acceptant comme il se doit les aspects plus prosaïques, plus grossiers de notre vie quotidienne, le lecteur cherche une œuvre vivante, une observation malicieuse, spirituelle, exacte et amusante, il sera bien servi ! S'il veut enfin regarder bien en face, du moins dans un livre, les gens de chez nous, vivre leur vie concrète, ce pourrait bien lui être une

leçon profitable, suivant le vieux principe de la caricature et du comique : *castigat ridendo mores.* Une œuvre originale, sincère, forte, intéressante, qui vaut beaucoup, et qui ne sera pas étouffée, nous osons l'espérer, par des scrupules d'adultes mal mûris : il est vrai que l'auteur, qui connaît bien son pays, avait prévu ce mouvement de sourde opposition dans son avertissement au lecteur...

Polydor, Jos, Clara (qui est, je crois, le personnage le mieux campé du livre), le chien, le petit Jean, madame Granger et la grand'mère, autant de personnes réelles qui s'élèvent au type, qui dépassent leur concrétisation singulière, sans perdre rien de leur individualité charnelle, pour atteindre à la généralisation.

L'auteur manie le ridicule, la caricature, avec aisance, habileté... et méchanceté. Nous ne pouvons lui reprocher de saisir la naïveté amusante d'une région assez peu évoluée : il la comprend telle qu'elle est, et il ne lui demande pas de se défaire trop vite de cette carapace. L'aisance et la culture de certaines gens sont des avantages dont ils peuvent profiter dans leur vie personnelle, mais dont ils ne doivent pas se servir pour écraser ceux qui en ont été privés involontairement : ce serait d'un snobisme sec et déplaisant ; l'auteur l'a merveilleusement compris, et la peinture qu'il nous fait du petit monde des élections québecoises ne manque ni de compréhension, ni de sérénité, ni de sympathie : il les aime tels qu'ils sont. Et il réussit merveilleusement à nous les faire aimer aussi !

Ce qui nous amène à dire, en guise de conclusion, que Vac a déjà fait de bonnes réalisations littéraires, et que nous attendons avec confiance ce que son talent si varié et si original est en mesure de nous donner...

* * *

Le roman, œuvre d'art

Le roman est une œuvre d'art : c'est le singulier, le concret, l'existentiel, tel que le voit le romancier. Le roman n'est pas de la morale : le moraliste s'occupe de l'homme tel qu'il devrait être ; le romancier : de l'homme

tel qu'il est ou tel qu'il lui apparaît[1]. La vie que Vac nous présente est toute proche de la nôtre, ce qui nous la rend encore plus attachante.

Certains ont reproché à Vac son manque de moralité ! Nous savons qu'au Vatican il y a nombre de nus : le Pape n'en est pas scandalisé, et je ne crois pas que le Vatican soit un club de nudisme ! Ceci pour dire que le mal est plus souvent dans la tête de celui qui le voit que dans les choses elles-mêmes et la vie concrète... Le problème est d'envergure : celui de notre manque de maturité et d'équilibre devant les valeurs réelles de la vie. Surtout lorsque de telles manifestations viennent de ceux qui peuvent s'exprimer par la presse... Heureusement que quelques-uns ont su reconnaître le talent de Vac. Que l'on signale à un nouvel écrivain ses défauts : rien de plus normal et de plus souhaitable. Mais il y a une forme, que l'on pourrait appeler de la charité, de la courtoisie, de la politesse : signes d'une maturité équilibrée et d'une compréhension sympathique, encourageante, amicale... Condition du progrès de notre littérature...

Guy Robert

1. Ici se place le conflit de l'art et de la morale. L'art est innocent mais, nous, nous ne le sommes pas. — N. D. L. R.

Autour de Jean Cocteau

Un double scandale

Une farce, un peu longue et un peu lourde, paraît-il, s'efforce de ridiculiser *Le Quai Conti*. En quoi, elle est parfaitement conformiste, l'Académie française étant devenue, dès ses origines, une cible pour brocards faciles. Avec les siècles, elle en a pris l'habitude et ne se formalise plus d'éphémères plaisanteries. Ce qui est beaucoup plus grave, c'est que, tout récemment, elle se soit offerte spontanément aux fléchettes d'un homme qu'elle avait tenu à faire sien.

A sa manière, ce Monsieur est un personnage comme feu Robert Houdin, Grock ou Fratellini : un prestidigitateur, un acrobate. Un Arlequin souple, masqué, armé de sa batte. Souple, il l'est comme ces gens du cirque qui passent à travers les barreaux d'une chaise, ou encore se laissent enfermer dans une caisse, en disparaissent, puis en ressortent en souriant. Ils s'échappent et ils échappent, leur masque achève de nous les dérober. Jean Cocteau a son masque, ou plutôt dix masques successifs. La collection en pourra remplir son cercueil. Jeu ? Mystification ? Non, paraît-il, mais arme défensive. M. Cocteau est, nous dit-il, une sensitive faite homme ; sa pudeur s'effarouche d'un regard et toute curiosité lui paraît un attentat. Pour mieux s'isoler elle joue l'impudeur et pratique, tout ensemble, l'exhibitionnisme et l'iconoclastie. Cet auto-calomniateur se plaint d'être méconnu et il s'en venge par une nouvelle provocation. Et alors, gare aux coups de batte !

L'Académie en a reçu quelques-uns en recevant Arlequin lui-même. Il lui a expliqué qu'il avait consenti à répondre à ses invites, lui l'anti-conformiste par excellence, uniquement parce que le mépris de l'Académie était lui-même un conformisme déjà discrédité. Après quoi, il a repris contre elle un reproche qui, depuis cent ans, a été formulé des milliers de fois : son injustice envers Balzac, Gautier, Baudelaire, Flaubert. Pour un peu, il aurait invoqué l'ombre de Molière. Homme du paradoxe, il se faisait l'homme du lieu commun.

Il ne réussissait même pas à se renouveler en parlant, une fois de plus, de Jean Cocteau. Il l'a fait longuement dès son exorde ; il l'a fait encore en sa péroraison ; il y était revenu sans cesse à travers son discours, si bien que, lorsque par bribes il passait à ce qui aurait dû être son propos, il paraissait se permettre une digression. En fait, il brodait des variations sur le thème du Je... je... je... (Cette énumération spirituelle est de l'intéressé en personne).

Quant à jouer loyalement le jeu dont il semblait avoir accepté les lois, vous n'y pensez pas. Les avantages, oui ; mais les servitudes, fi donc ! Non content de retarder, de morceler l'éloge de son prédécesseur, il ne cacha pas son ennui devant cette corvée. Jérôme Tharaud ? Connais pas ; je ne veux pas le connaître. Pensez donc, un normalien, un professeur ; et qui croyait à ces réalités misérables qui s'appellent les autres, l'étranger, et, qui plus est, l'étranger malheureux, persécuté ; et la France, avec ses défauts et ses vertus, ses tristesses et ses joies, ses victoires et ses échecs. Réalités misérables. Un Cocteau vit loin d'elles, au-dessus d'elles, dans le royaume de la poésie qui est rêve, illusions, chimères ; seules choses réellement dignes d'intérêt.

A propos des Tharaud, cependant, notre funambule a cru devoir battre l'estrade en l'honneur du Maréchal Lyautey et il y est allé de sa tirade, terriblement conforme aux lois du genre. Le malheur c'est que son mépris du réel l'a entraîné à quelques inexactitudes qu'un lecteur mieux informé a rectifiées dans le journal « Le Monde ».

On n'insisterait pas sur cette désinvolture si elle n'avait été blessante pour quelqu'un à qui un galant homme devait au moins le respect. Vous avez, M. Cocteau, entouré de vos gentillesses quelques dames, qui vous l'ont bien rendu ! Avez-vous pensé que votre affectation d'ignorer les Tharaud pouvait blesser deux veuves et, singulièrement, Mme Jérôme Tharaud ?

Mais les honnêtes gens vous intéressent moins que les autres. Vous l'avez prouvé quand, à la fin de votre harangue, vous avez — déjà ! — enseigné à vos nouveaux confrères l'art du recrutement académique. Vous

avez même désigné à leur attention prochaine, le héros génial qu'un Mécène de l'édition entretient luxueusement, paraît-il, comme le propriétaire d'une écurie de courses ferait d'un poulain prodigieux. Vous avez pour cela invoqué l'autorité de M. Sartre qui, au « *Saint Genêt* » contemporain a consacré un panégyrique aussi volumineux et plus lourd que ses propres romans. L'auteur des *Bonnes* a, dit-on, fait naguère de la prison pour délits de droit commun. Qu'importe, répondez-vous, et Villon ? Allons, ne désespérons pas de voir un jour le nouveau Villon reçu tout comme vous sous la Coupole. Mais que diront les belles dames qui coudoieront sur les mêmes degrés officiels, la grosse Margot venue applaudir à la consécration officielle de « son homme » ?

Ces gentillesses ont valu à l'orateur un succès délirant. Lui-même en a perdu toute présence d'esprit. Se croyant sur la scène, à la fin d'une de ses grandes premières, il s'inclinait, souriait, tendait les mains, tournait les yeux dans tous les sens et jusque vers le plafond de la haute Coupole ; s'asseyait, se relevait, reprenait courbettes et sourires jusqu'à épuisement. On aurait cru une grande coquette vieillie, donnant son gala de retraite sur les tétreaux d'un café concert.

Ne nous étonnons pas si, après la surprise première, les journalistes les plus indulgents se sont ressaisis et vengés à coups d'épigrammes.

C'était un peu tard. Car quinze jours auparavant, reçu à l'Académie royale de Belgique et en présence de S. M. la reine Elizabeth, M. Cocteau avait plus impudemment encore affecté figure d'affranchi.

Tout d'abord, en faisant sans raison aucune, le procès de la poétesse A. de Noailles. Elle avait précédé Colette au fauteuil qui devenait celui de M. Cocteau. L'éloge de l'une pouvait aller sans le dénigremnet de l'autre. En établissant un parallèle tendancieux, le récipiendaire semblait vider une querelle personnelle. Décidément, le respect des morts est bien capricieux chez l'ami de l'Ange Hurtebise.

Son échelle des valeurs n'est pas moins arbitraire.

Sur son calendrier personnel, 1900, c'est surtout « l'époque féminine où la Parisienne domine la porte monumentale d'une Exposition dont

elle semble couver l'art sous ses jupes ». A cette évocation d'une statue ridicule, il asseoie celle d'une femme « noble » entre toutes, et qui, paraît-il, « ne mentait jamais ». Elle se contentait d'asservir des prisonnières » et ce serait l'héroïne invisible d'une pièce fameuse d'Edouard Bourdet. Colette, qui s'y connaissait, l'aurait peinte sous le nom de Rézy, et ne lui aurait pas plus cherché d'excuses qu'à ses pareilles, « dont le niveau d'âme suffit pour qu'on les absolve ». M. Cocteau dixit, qui ne manque non plus de compétence, dit-on.

Après quoi, comment s'étonner que le même baladin ait ses fêtes nationales à lui ? « Par exemple, dit-il, le 11 novembre ne me représente pas l'armistice mais la mort d'Apollinaire. C'est en son honneur que Paris pavoise ». Mais les autres victimes de 1914-1918, qu'en fait-il ? Et parlant à Bruxelles, devant la veuve du roi Albert, oublie-t-il les morts de nos alliés ?

Je ne qualifierai pas cette affectation d'ingratitude civique. On aime mieux croire à la déformation d'une conscience intoxiquée de sophismes tour à tour hypocrites et provocants.

Ces sophismes abondent particulièrement dans le discours de Bruxelles, consacré à la femme qui fut « la première à n'avoir pas honte de son ventre... la libératrice d'une psychologie féminine amputée par les scrupules de Mme de La Fayette ».

Bref, « Madame Colette » a changé la vertu de place et ouvert des horizons plus subtils et plus vastes que le rectangle d'un ciel de lit ».

Le rectangle d'un ciel de lit, « n'est-ce pas cependant l'horizon familier d'une *Gigi*, d'un *Chéri*, de l'*Ingénue Libertine* », et de quelques autres dans l'œuvre de Madame Colette ?

Mais l'optique de M. Cocteau lui est particulière. « La fameuse immoralité de Madame Colette » devient à ses yeux « une innocence verte ». Aussi n'a-t-elle besoin d'aucune lessiveuse, même mécanique : « Madame Colette n'a pas besoin d'être blanchie, parce qu'elle est blanche ». N'a-t-elle pas, je le répète, après son panégyriste, « changé la vertu de place ».

Tout cela débité devant le mari de Madame C. devant sa fille « que le monstre maternel intimidait », devant Pauline, sa femme de chambre. Bref, une scène de famille digne de Greuze. Et comme M. Cocteau aime payer ses dettes, même en public, à l'image de Pauline, il associe sa propre gouvernante Madeleine, elle aussi « servante au grand cœur ». Et voilà Baudelaire, autre monstre, apportant le prestige de son génie à cette pathétique évocation domestique.

De Sapho à Greuze, le passage est d'un funambule prestigieux. Mais qui, même en l'applaudissant, consentirait à voir dans cet acrobate un monstre de génie ?

De ces deux mots, J. Cocteau fait un abus singulier. « Tout est monstrueux en art ». Mme Colette n'échappe pas à cette règle. « Son innocence » est quasi « monstrueuse », dit-il. Et aggravant son sophisme, il poursuit : « Le génie ne peut être qu'un vice sublime des sens de l'âme, une dépravation morale, analogue à celle des sens ».

« Que sont les grandes œuvres, je vous le demande, sinon les Enfants Terribles d'un mariage entre le bon sens et les sens interdits ? »

En aboutissant à un jeu de mots, cette logomachie se condamne elle-même. Jadis enfant prodige, puis conteur, dramaturge, vigoureux, M. Cocteau n'est plus qu'un vieux monsieur qui ne renonce pas à sa jeunesse. Celle-ci avait été parfois élégante ; sa vieillesse n'est plus que grimaçante affectation.

Ce qui est plus grave, c'est le succès persistant de ses mines, non seulement chez nous auprès des dames attardées et de ses vieux camarades, qui ont cru se rajeunir en l'appelant à l'Académie. Ses déclarations les plus effrontées, ses paradoxes les plus cyniques, il les a développés dans le pays du Cardinal Mercier, devant une reine, devant la veuve du Roi-Chevalier, et son succès ne fut pas moins chaud à Bruxelles qu'il ne devait l'être quinze jours plus tard sous notre Coupole. Bien plus, celle qui l'avait entendu louer Colette d'avoir dans son « innocence monstrueuse déplacé la vertu » ; celle qui l'avait entendu renier, comme fête nationale, ce 11 novembre qui avait libéré la Belgique en même

temps que la France, elle était là, le 20 octobre pour applaudir à de nouvelles impertinences.

L'amitié est une belle chose, mais ne la compromet-on pas quand on reste fidèle non pas au malheur, mais à un succès persévérant dû à une persévérante dégradation des plus hautes valeurs humaines ?

Et, puisque nous sommes dans le dérisoire, souhaitons que les hasards académiques imposent un jour à l'admirateur de Madame de Rézy et de Madame Colette, le soin de proclamer les Prix de vertu décernés par ses confrères et lui-même. Nul doute qu'il ne fasse ce jour-là belle figure. L'homme du *Bœuf sur le Toit*, collaborateur de M. de Montyon, le spectacle sera savoureux, croyons-nous.

Mais railler ainsi n'est-ce pas une injustice ? Car enfin M. Cocteau a du talent, vous ne le nierez pas. Loin de le nier, je reconnais qu'en ses meilleurs jours, il est un excellent écrivain. Il manie la langue non seulement avec une aisance, mais avec une sûreté remarquable. Il la bouscule rarement et cependant tire d'elle des effets nouveaux, brillants et justes. Il est même capable de vigueur et son marivaudage raffiné cède parfois à une plénitude lapidaire.

Et c'est pourquoi son immoralisme nous afflige.

Il nous afflige en lui-même, mais aussi en raison de l'indulgence que lui témoignent de bons esprits. Ainsi, un de nos meilleurs critiques, qui est aussi le directeur d'une revue sérieuse. Dernièrement, d'ailleurs, la même revue consacrait des pages admiratives à une dame étrangère, fort belle, fort riche, et qui se piquait de ne pas s'en tenir à l'amour normal.

Rapprochée des applaudissements officiels qui, à Bruxelles, ont accueilli l'éloge de Mme Rézy et le panégyrique de Mme Colette, cette faveur parisienne atteste, à son tour, une dégradation morale qui semble bien affecter tout ce qu'on appelle l'Occident. Pour celui-ci, ce dilettantisme n'est peut-être pas le meilleur moyen de se défendre contre les périls que lui fait courir l'Orient.

La Charmondière

Le sens des faits

Le Jour de la Consolation !

Jour de la consolation ! C'est bien le sens le plus compréhensif et le plus beau qu'il faut donner à la fête des malades et des vieillards, fixée au deuxième dimanche de février. Il existe malheureusement toute une classe de gens qui pensent que ce ministère de la consolation appartient seulement aux prêtres, aux religieuses, aux infirmières et aux médecins. Non, secourir les affligés de toutes sortes est une obligation qui appartient à tous les humains sans distinction de classe, ni de race, ni de religion. Chez les chrétiens, non seulement ce n'est pas un luxe ; mais c'est un devoir fondamental du christianisme. On n'a rien compris de l'Evangile, on n'a rien compris du catéchisme, si on n'a pas compris que secourir les affligés est une vérité de base dans la religion chrétienne. Le chrétien sera jugé d'abord sur la charité. L'Evangile nous l'assure. Rappelons-nous en ce jour quelques textes : « M'as-tu donné à manger ? M'as-tu donné à boire ? M'as-tu visité quand j'étais malade ? M'as-tu donné un vêtement lorsque j'étais nu ? » On le voit bien par ces textes, le Christ s'identifie avec le pauvre, avec le malade ; et il dira encore : « Ce que tu fais au malade, c'est à moi que tu le fais ». C'est-à-dire que la consolation, la sympathie, le dévouement, la bienfaisance que nous accordons aux malades, en définitive c'est au Christ lui-même que nous offrons tous ces actes de vertu. On peut donc dire avec justesse, qu'honorer le malade, c'est honorer le Christ ; et servir le malade, c'est servir le Christ.

Profitons de ce jour de la fête des malades pour accomplir une action très sociale et très humanitaire. N'ayons pas seulement des paroles de sympathie, n'ayons pas seulement des larmes à offrir aux malades ; mais ayons une charité éveillée, compréhensive des besoins d'un malade. L'aumône donnée à un malade pauvre, c'est de l'argent bien placé, car c'est un placement d'éternité. La visite des malades pauvres ne doit pas être réservée aux seuls membres de nos sociétés de Saint-Vincent-de-Paul ; c'est un acte commandé par la plus grande des vertus chrétiennes, la charité. S'intéresser aux malades est un triple devoir. C'est un devoir humanitaire, un devoir social, un devoir chrétien.

Faisons de cette journée de la fête des malades, un jour de consolation, un jour de vraie sympathie, un jour de dévouement pour la multitude de nos frères qui sont dans la souffrance. On parle partout aujourd'hui avec crainte des dangers du communisme. Si les riches, si les bour-

geois, si les patrons, si les employeurs donnaient de leur argent et de leur temps au service des malades pauvres, on poserait ainsi une barrière solide contre cette erreur si inquiétante. Les apôtres vrais, désintéressés des malades sont les meilleurs défenseurs contre le fléau du siècle, le communisme.

S'il y a de la joie à aimer le prochain, la joie est encore plus grande d'aimer ainsi d'une façon pratique ces hommes affligés qui sont nos frères malades. Car l'une des plus grandes joies que nous pouvons ressentir sur la terre, c'est quand une personne affligée peut nous adresser cette magnifique parole : « Merci, vous m'avez consolé ; vos paroles, votre visite m'ont donné du courage ».

Tout amour *vrai* se prouve par des actes. Aimer vraiment le malade, c'est poser à son égard des actes de dévouement, d'assistance, de bienfaisance, de générosité. Aimer vraiment le malade c'est mettre de la joie, du bonheur à le servir. Et ainsi le bonheur est double. Le malade est heureux, et on est soi-même heureux d'avoir accompli une action charitable. La loi est connue depuis longtemps en pédagogie, et l'expérience en a démontré son efficacité ; le meilleur moyen d'être heureux, c'est de travailler à rendre heureux les malheureux. Et comme pour les chrétiens, l'amour du prochain est la plus grande des vertus, l'amour du *prochain malade* est la preuve la plus évidente qu'on possède vraiment cette charité. Le grand Bossuet a dit : « Soyez charitables, et vous serez chrétiens ». Je vous dirai : Soyez très charitables pour les malades, et vous ne serez pas loin d'être des saints. Car aimer le malade, c'est aimer le Christ ; servir le malade, c'est servir le Christ ; honorer le malade, c'est honorer le Christ. Et le Christ qui possède le cœur le plus reconnaissant, récompense à sa façon. Et la façon du Christ de récompenser est divine. Lui seul peut donner aux vrais amis des malades, cette plus haute des récompenses : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ».

Maintenant quand on parle de consolation à apporter aux malades, notre pensée ne doit pas s'arrêter seulement à ces constructions qu'on appelle hôpitaux ou hospices. Il y a beaucoup de malades qui pour différentes raisons restent alités au foyer. Ceux-là aussi ont besoin de sympathie, de réconfort, de consolation, dans leurs épreuves. Les véritables amis des malades trouveront facilement les adresses de ces souffrants. Dans plusieurs cas, une visite opportune à ces malades est encore plus nécessaire qu'aux malades des hôpitaux. Mais c'est surtout dans les foyers qu'on rencontrera aussi des vieux et des vieilles qui sont dans l'attente d'une visite. Les plaintes des vieux parents, des vieux amis, sur

l'ingratitude des jeunes sont souvent motivées ; et parfois même elles sont déchirantes. Le cœur des vieillards est le cœur le plus isolé. Pour ces solitaires de la vie, les meilleurs appareils de radio ou de télévision ne remplaceront jamais la visite attendue d'un parent, d'un enfant, d'un ami, ou d'un bon voisin. Qui n'a connu de ces vieillards qui ont versé des larmes de joie en recevant la visite d'un de leurs enfants ou même celle d'un ami d'enfance. J'ai souvent remarqué qu'un bonheur visible régnait au foyer où les jeunes entouraient d'affection leurs vieux parents, mais j'ai noté aussi la tristesse et souvent la désunion dans les foyers où l'on manquait à ce devoir chrétien d'honorer le vieillard.

La fête des malades et des vieillards nous fournit l'occasion de réparer nos manquements, nos ingratitudes, ou nos oublis à ce devoir. Avec un cœur chaud, avec un cœur vraiment fraternel, allons en ce jour remplir notre devoir d'amitié chrétienne envers nos parents et nos amis affligés. Et ainsi la fête des malades sera vraiment le jour de la consolation et pour l'affligé et pour le visiteur. Pour le vieillard comme pour le malade, très souvent il n'y a pas seulement le corps qui est malade, il y a aussi le cœur qui est blessé. Le cœur est blessé par la peine, par l'ingratitude, par le chagrin, par la solitude, par la tristesse. Or les blessures du cœur sont encore plus douloureuses que les douleurs physiques. Et dans ce cas les meilleurs médicaments ne peuvent apporter aucun soulagement. C'est le réconfort moral, c'est une visite faite avec beaucoup de douceur et de bienveillance, ce sont des attentions répétées avec joie qui peuvent grandement aider à supporter les blessures du cœur. Si c'est nécessaire donnons à ces malades des injections, mais c'est encore plus nécessaire de leur procurer des consolations. Je ne vous demande pas d'apporter des diamants aux malades, ni aux vieillards ; je vous demande encore mieux : apportez votre cœur.

M.-V. Masson, O. P.

Le T. R. P. G.-H. Lévesque et la Faculté des Sciences sociales de Québec

Il convenait que ce fût dans une salle dominicaine, la salle paroissiale de Saint-Dominique de Québec, que se rencontrât, un samedi après-midi, le 26 novembre dernier, le groupe de plus de quatre cents élèves passés et actuels de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, d'époux et épouses d'élèves, et de professeurs anciens et récents, en témoignage d'estime et d'attachement au T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P. Cette réunion fraternelle avait pour but d'exprimer au fondateur de la Faculté la reconnaissance de tous ceux que, durant dix-sept ans, à titre de doyen, de professeur, de collègue ou d'ami, il a ins-

truits, formés et inspirés dans la surabondance de son zèle. Rencontre sans formalisme, bien qu'elle fût honorée par la présence du recteur et du secrétaire général de l'Université Laval, Mgr Alphonse-M. Parent et Mgr Robert Dolbec ; rencontre toute de cordialité et de joie, dans le style à la fois traditionnel et spontané de la Faculté des Sciences sociales de Laval. On retrouvait là des collaborateurs de la toute première heure du P. Lévesque à Québec, après que le cardinal Villeneuve l'eût appelé, en 1938, à fonder une école universitaire de sciences sociales : M. Paul-H. Guimond, le Dr Wilfrid Leblond, Me Louis-P. Pigeon, Me Marie-L. Beaulieu, le R. P. Gonzalve Poulin, O. F. M. Des élèves de la première promotion étaient venus de divers coins de la province. Toutes les « générations » de la Faculté se fusionnaient en un acte qui en rendait évidente la durable unité. Rares sont les facultés universitaires qui rapprochent par une telle osmose les éléments de leur passé, de leur présent et de leur avenir, tant à l'échelon des enseignants que des enseignés ; qui sont fortes d'une telle continuité dans le temps et dans l'espace ; qui se sentent vivantes d'un esprit parce qu'elles se sont polarisées au delà de la lettre des programmes académiques. Ce caractère, la Faculté de Québec l'a manifesté depuis ses débuts. Il ne lui a pas été communiqué de l'extérieur ni proposé comme une « ligne de conduite ». Il a été l'expression spontanée d'un vœu interne. Il a reflété un dénominateur commun d'attitudes et de sentiments qu'ont partagé les groupes d'étudiants et de collaborateurs qui se sont succédés à la Faculté et qui se ramène, en définitive, à une identique expérience : la découverte de l'importance, des exigences et des difficultés de la liberté intellectuelle. Cette expérience, chacun l'a faite pour soi, tel qu'il était, et à sa manière. L'homme qui a été à l'origine ou au centre de cette expérience pour chacun et pour tous est le Père Lévesque.

C'est bien là, je crois, sans que ces mots eux-mêmes fussent prononcés, ce qui donnait une telle intensité à cette réunion dans laquelle se télescopait l'histoire de notre Faculté de Québec. Ces centaines de têtes tournées à un moment vers la petite estrade présentaient à elles seules, bien sûr, un spectacle émouvant. Mais plus impressionnante encore était la signification du bienfait dont chacun des assistants, par sa seule présence, témoignait silencieusement : d'avoir été mis un jour face à lui-même et face à ses responsabilités dans l'univers social qui l'entoure, grâce à l'exemple du P. Lévesque.

Successivement, un porte-parole de chacun des trois groupes principaux rassemblés pour cette fête évoqua quelques souvenirs et exprima la reconnaissance commune : le président des étudiants actuels, M. Guy

Montpetit ; le président de l'association des Anciens de la Faculté, Me Charles-H. Beaupré ; finalement, au nom des professeurs, le nouveau doyen, M. Jean-M. Martin. Celui-ci récapitula les grands moments de l'histoire de la Faculté, esquissa l'œuvre du P. Lévesque, rappela l'éventail sans cesse élargi de ses activités dans la province, dans l'ensemble du pays, sur le plan international. Il était inévitable, ajouta-t-il en épilogue, que l'Ordre dominicain éprouvât le besoin de bénéficier plus directement des dons de l'éducateur, de l'expérience de l'universitaire et du théologien, et qu'il ramenât à son service immédiat le P. Lévesque en lui confiant la direction de la nouvelle Maison Montmorency. Au milieu du chemin de sa vie, le P. Lévesque est appelé à fonder une autre œuvre à laquelle il apporte un enthousiasme neuf et une vision sereine. C'est dans le but d'enrichir quelques-uns des loisirs que pourrait lui laisser cette nouvelle création que furent offertes au P. Lévesque diverses collections de volumes de science, d'art et de littérature.

A la suite de quoi le P. Lévesque se leva, au-dessus de la marée sans cesse plus pressante des têtes, et entreprit de remercier lui-même, avec des raffinements de mémoire et de délicatesse, tous ceux qui, de près ou de loin, de façon continue ou sporadique, ont été, depuis 1938, associés à la Faculté des Sciences sociales. Au fur et à mesure qu'il parlait, je revoyais la scène du premier matin de l'Ecole des sciences sociales, en octobre 1938, dans l'amphithéâtre de Droit : un dominicain qui levait le bras droit de façon impérieuse en prononçant le mot « vérité » et qui, de la voix et du geste, semblait faire ouvrir toute grande une fenêtre dans l'université au vent régénérateur, à l'esprit qui souffle... Justement, ce samedi après-midi de novembre 1955, dans la salle dominicaine de la Grande-Allée, le P. Lévesque nous a encore parlé de la vérité. La recherche essentielle de nos vies doit être tendue vers ce difficile et douloureux objectif : la vérité de nous-mêmes, la vérité des autres, la mystérieuse réalité des événements. Et cette recherche doit devenir une habitude, une seconde nature, un effort constant et généreux — la charité de la vérité : *caritas veritatis*. Voilà le thème qu'a proposé le P. Lévesque à notre méditation comme programme de vie ; et voilà le thème, ajouterais-je, qui donne à sa propre carrière son sens profond. Car le P. Lévesque a toujours été, d'abord et avant tout, prêtre. Quiconque n'a pas saisi cette évidence ne comprendra rien au fondateur-doyen de la Faculté des Sciences sociales de Laval. Son allocution, ce soir-là, orchestra avec un crescendo contenu une synthèse plus saisissante que jamais, semble-t-il, du message qu'il tenait à nous rappeler. Et ce message devint prière sacerdotale, une prière dominicaine, puisant sa force dans le vœu ultime qui fut exprimé

un grand soir par Celui qui allait nous quitter : « Père, faites qu'ils soient un... » Un : c'est-à-dire rassemblés, rendus semblables par une identique intention de charité, par une incoercible tension vers la vérité. C'est dans cet impératif social et théologal qu'a été contenu, depuis le principe, le « secret » de la Faculté des Sciences sociales de Québec. La même injonction doit demeurer inscrite dans la pensée et le cœur de ceux qui poursuivent la tâche, dans la maison de pierre à la pointe du Cap Diamant.

J.-C. FALARDEAU

Le Père Emile Legault : une physionomie sacerdotale dynamique

Le Père Legault est bien connu dans l'ambiance artistique montréalaise : il jouit d'une réputation qui n'a peut-être rien de brillant, mais son influence a fait sa marque sur nombre de personnalités artistiques canadiennes. Homme d'action et homme de prière, le Père Legault a une foi saine et robuste dans les talents canadiens, et cette foi espérante se traduit en une charité d'action... ce qui est encore mieux !

A la TV ses programmes d'*eaux vives* de l'an dernier se continuent encore cette année, pour notre plus grand intérêt : c'est une religion dynamique et profondément humaine que professe le Père Legault, et le titre de ses émisions est on ne peut mieux choisi : c'est de l'*Eau Vive*.

Il a rajeuni passablement la revue *l'Oratoire*. Là aussi son dynamisme s'est montré efficace et débordant ; il a combattu pour un saint Joseph plus jeune et plus près de nous ; il multiplie les illustrations et les textes incisifs ; il a saisi l'occasion du passage de l'abbé Pierre pour nous réveiller, pour nous secouer ; il aborde couramment et courageusement des problèmes épineux. Sa pensée est chaude et communicative, elle est vivante et entraînante.

On sait l'intérêt du Père Legault pour le théâtre : depuis les Compagnons... Il est la base des actuels Jongleurs de la Montagne, et il a solidement monté *l'Annonce faite à Marie* ; puis il a fait le grand jeu scénique « *Le Grand Attentif* », magnifique œuvre religieuse dans la vieille tradition des grands jeux médiévaux et de la pensée chrétienne, mais aussi, œuvre dramatique intense et intéressante : tel auteur, telle œuvre !

Guy ROBERT

Une belle initiative : l'exposition des H. E. C. (novembre)

Deux étudiants en commerce dans l'école des Hautes Etudes Commerciales ont pris une initiative remarquable et très bien réussie : Robert

Parizeau et Rolande Sainte-Marie. Leur audace a été récompensée au delà de leurs espérances, et s'ils cultivent cet esprit d'initiative, nous ne doutons pas de leur avenir commercial... et artistique : et pourquoi pas ? L'art est l'affaire de tout le monde !

Cette exposition nous donnait une bonne idée de la production artistique actuelle. Environ 200 peintures, une vingtaine de sculptures, des céramiques et autres objets venus de tous les coins du pays : galeries et artistes invités ont répondu, et le public aussi, un peu. C'est un élan, dont le mouvement se continuera, nous l'espérons, dans les collèges, à l'Ecole du Meuble, à Polytechnique, aux universités, etc.

Les tendances, figuratives ou non, étaient à peu près toutes là. En peinture, par exemple, nous avons remarqué un Spickett aux couleurs massives et lumineuses de Rouault, un intéressant portrait de garçon par Smith, un nu ombrageux de Roberts, quelques fantaisies à la Dali de Dallaire, un équilibre à la Klee de Webber, une merveilleuse nature morte au poisson de Tonnancourt. Les Borduas qui étaient là nous ont laissés glacés : ça sentait la fumisterie, la farce, le manque de goût : une bonne soixantaine de peintures étaient de la classe « pêche au snobisme ». Le *Jeune comédien* de Pellan était intéressant : vaut-il plus ?

En sculpture, trois figures audacieuses d'Archambault, deux petites têtes bien faites de Soucy, une danseuse étonnante de mouvement rythmique de Roussil... En céramique, Vermette et un Morissette au dessin exquis. Aussi (disons plutôt : surtout !) des émaux, des assiettes, des bijoux, pour la plupart exécutés avec un soin, un métier, un amour, un souci du travail bien fait : autant de qualités artistiques fondamentales qui étaient absentes chez trop de peintures...

La peinture et la sculpture canadiennes se cherchent encore à travers des copies des œuvres étrangères : car il est bien difficile d'être simplement soi-même et de faire œuvre artistique personnelle.

Témoin

Etonnement

M. Guy Sylvestre, de la Société royale du Canada, dans sa chronique hebdomadaire du « Droit » intitulée : Au jour le jour, dans le Monde littéraire, se dit : « étonné de trouver dans la *Revue Dominicaine* un éloge de *Saint-Pépin* de Bertrand Vac, qui est un mauvais roman ».

— M. Sylvestre, vous écrivez *mauvais*. Vous êtes plus prude que Sagehomme ! Celui-ci écrirait, comme moi-même d'ailleurs : *avec réserves* ou *dangereux* ou *pour adultes*. *Lectures*, 16 avril 1955, avait écrit : *dangereux*. Entre *dénoncer* un mal connu et courant : tous les travers

d'une campagne électorale dans une région que je connais, même si l'auteur y met de l'humour, souvent un peu trop, et *approuver* ces mêmes désordres ou négligences ou manies, il y a une marge qu'il ne faut pas oublier. Vaut-il mieux se fermer les yeux et s'enfouir la tête dans le sable à la façon de l'autruche ?

Si... il vous faut alors condamner tous les prédicateurs et tous les moralistes, surtout les moralistes.

« Où l'on sent chez l'auteur le parti pris de rapetisser tout ce qu'il touche ».

— Accusation de connivence ou de complaisance qu'il faudrait prouver en tout ou en partie. Il apparaît que l'auteur prend parfois un malin plaisir, ici et là, à flétrir les bizarreries de ses compatriotes qu'il aime, pourtant, moins leurs manies. Dans ce domaine, M. Sylvestre, vous avez le droit de dire ce que vous pensez.

« Une telle revue devrait avoir un, deux ou trois chroniqueurs littéraires avertis et cesser de confier à n'importe qui le soin de juger les livres ».

— Cette phrase est de trop, M. Sylvestre, et c'est le moins que je puisse dire. *N'importe qui* ? Non, M. Sylvestre, puisque vous en connaissez qui ont déjà été refusés. Dans l'Ordre des Prêcheurs et ailleurs il y a des chroniqueurs de talent et je m'en sers, sans être obligé de vous consulter.

Enfin, M. Sylvestre, votre étonnement ne fait que commencer... pour augmenter... et s'apaiser. Le même écrivain que vous dénoncez vous livre ici toute sa pensée... un autre viendra... et finalement un apaisement. Question de sondage — vous êtes un expert dans le sondage — afin de connaître la qualité de notre milieu littéraire.

A. Lamarche, O. P.

La Cité de Shawinigan Falls

Elle est située sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice, laquelle suit un grand méandre qu'elle s'est creusé au cours des siècles pour aller se précipiter dans un gouffre de 145 pieds taillé dans le roc par la furie des eaux. Elle roule ensuite dans une gorge resserrée entre deux falaises de plus de 100 pieds, pour finalement déboucher dans une grande baie et continuer sa route vers Trois-Rivières, au sud, où elle se jette dans le Saint-Laurent.

La ville tire son nom, aux syllabes indiennes, des chutes de la rivière Saint-Maurice, et ce nom signifie : *portage sur la crête*. Visitée pour la

première fois au printemps de 1651 par le missionnaire jésuite, le Père Buteux, la région fut redécouverte au début du dernier siècle par des ingénieurs du gouvernement, nommés pour faire l'inventaire de ses ressources naturelles, demeurées jusque-là inexploitées. En moins de cinquante ans, une population laborieuse, active et progressive, a remplacé les trappeurs de naguère qui parcouraient cette solitude. Des hommes prévoyants ont apprécié à sa juste valeur le potentiel industriel et agricole de la région et ont créé là un véritable royaume.

C'est le 22 avril 1901 que Shawinigan Falls devint officiellement un village.

Il convient de rappeler ici les paroles suivantes que prononça à Shawinigan Falls le Premier Ministre de la province de Québec, l'Honorable Maurice Duplessis, lors du festival de musique auquel participaient 50 fanfares, le 2 juin 1951. S'adressant à une foule de près de 25 000 personnes, il disait : « Vous pouvez être fiers de constater que dans le court espace de cinquante années, Shawinigan Falls est devenue une ville qui compte parmi les plus prospères et les plus progressives du Canada. Elle doit cette situation à l'esprit civique de ses citoyens et à leur détermination d'accomplir par leur initiative individuelle ce qu'aucun gouvernement n'aurait su faire».

Ce sol prédestiné, autrefois célèbre par ses forêts sauvages, où l'orignal et le chevreuil rôdaient en paix, est aujourd'hui recouvert d'habitations, de magasins, d'usines, et de tout ce qui contribue à l'agrément de la vie dans une agglomération moderne et prospère de 38 000 habitants, de langue et de culture française dans une proportion de 96%, et qui n'a rien à envier à des centres industriels plus importants et plus prospères au pays.

La population du « Grand Shawinigan » s'est accrue d'année en année. De 300 habitants en 1901 elle est montée à 38 400 en 1953.

La plupart des grandes industries établies à Shawinigan Falls utilisent l'énergie électrique pour les besoins de leur fabrication. Cette source est mise à leur disposition au taux moyen le plus bas par kilowatheure. Parmi ces industries, mentionnons deux vastes usines pour la production et la fabrication de l'aluminium, une fabrique de papier à journal, trois usines de produits chimiques fabriquent le « Cellophane », les alcalis, le carbure de calcium, l'acide acétique, les résines Vinyl, et nombre d'autres produits ; une usine de textile, une fabrique de matières abrasives et plusieurs autres industries de moindre importance, toutes attirées ici par la présence des puissants aménagements hydro-électriques de la Shawinigan Water & Power Co. aux chutes.

Shawinigan Falls est maintenant la troisième des grandes villes industrielles de la province de Québec. Depuis ses modestes débuts, alors que les défricheurs composaient presque exclusivement sa population, cette cité modèle a constamment progressé. Aujourd'hui, avec ses clochers élevés, ses imposants édifices publics et autres monuments révélateurs d'une population entreprenante, elle domine la rivière domptée par des aménagements hydro-électriques qui actionnent ses rouages industriels et même ceux d'une grande partie de la province de Québec.

L'expansion industrielle de cette cité ira sans doute en augmentant, car la situation économique de la province de Québec n'est pas affectée par ces pénuries de combustible ou d'électricité que l'on constate quelquefois dans d'autres régions du pays.

Dotée par la nature d'un décor magnifique, Shawinigan Falls et la vallée du Saint-Maurice offrent d'innombrables occasions aux amateurs de sports. En hiver, signalons le ski et le patinage en plein air ou sur la glace artificielle dans l'aréna municipale : spacieuse bâtisse chauffée où 6 000 personnes peuvent prendre place ; le jeu de gouret, le curling dans un édifice moderne construit par des particuliers, la luge ou toboggan et la raquette. En été, les activités sportives comprennent la lutte, la boxe, le patinage à roulette, le golf, la balle au camp, la balle molle, le tennis, le canotage, la natation, le turf, etc. La ville met à la disposition du public deux bassins de natation en plein air et un club privé fournit également à ses membres des facilités pour le bain, le canotage et autres sports aquatiques.

L'un des événements sportifs qui attire en été des foules nombreuses est la course en canot : un parcours de 100 milles sur la rivière Saint-Maurice, entre La Tuque et Shawinigan. En vérité cette épreuve est d'un caractère international puisque de nombreux concurrents du Canada et des Etats-Unis y participent chaque année.

La ville possède 31 parcs et places publiques, ainsi que deux terrains de jeu très spacieux où les enfants ont à leur disposition des appareils de gymnastique et autres jeux pour se récréer sainement. Une estrade en amphithéâtre pour 4 000 personnes permet d'assister confortablement aux divers jeux et attractions qui s'y déroulent chaque semaine. Dans les parcs, il y a aussi deux kiosques où des concerts de musique instrumentale sont donnés gratuitement chaque semaine pendant l'été.

Dans un rayon de 25 milles, de nombreux lacs et ruisseaux poissonneux réservent d'innombrables parties de pêche à la truite et le gibier abondant attire un grand nombre de touristes et de chasseurs. Des chalets

de villégiature sont construits en grand nombre près des lacs et des ruisseaux.

Aucune autre ville de la même importance n'offre autant de facilités que Shawinigan Falls pour l'éducation des 6 000 enfants qui réjouissent la cité. Des maîtres nombreux et compétents dans des institutions d'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou dans des écoles techniques ou commerciales prodiguent avec succès l'instruction et l'éducation à cette jeune vie montante.

Shawinigan Falls est une ville où il fait bon vivre !

XXX

Les disques

Poursuivant sa série du bicentenaire de Mozart, Columbia (ML-5002) nous présente les Symphonies no 25 et 28. Bruno Walter dirige l'Orchestre Columbia avec le raffinement et la rigueur voulus. Mozart composa ces deux œuvres à l'âge de 17 ans, à l'époque où il commença à rompre avec le style mondain. Recommandé.

Les amateurs de Rachmaninoff se réjouiront du récent enregistrement du Concerto no I par le pianiste Cor de Groot et l'Orchestre de La Haye dirigé par Van Otterloo. Au verso, le second Concerto de Liszt manque de vigueur, car enfin Liszt est violent et explosif. (Epic. LC-3145).

Un disque Columbia (ML-5035) bien rempli : les deux suites Peer Gynt de Grieg et les deux suites L'Arlésienne de Bizet. Dans ce genre de musique, Ormandy et l'Orchestre de Philadelphie sont peut-être imbattables pour la couleur et la virtuosité.

Les Danses Polovtsiennes et dans les Steppes de l'Asie centrale de Borodine, ainsi que les Scènes du Caucase d'Ippolitov-Ivanov sont bien connues du public. Sur Columbia (CL-7510), série à bon marché, de l'Orchestre de New-York dirigé par Mitropoulos.

L'Orchestre Rias de Berlin dirigé par Fricsay nous présente Le Sacre du Printemps (Stravinsky) dans un style très vivant. L'œuvre devient convaincante avec son caractère sauvage. Prise de son rutilante (Decca DL-9781).

Le Concerto no 26 (« du Couronnement ») est l'un des plus beaux de Mozart. Carl Seeman interprète cette merveille avec l'Orchestre de Berlin dirigé par Fritz Lehmann. Le Concerto-rondo no I est aussi une œuvre charmante. (Decca DL-9631).

La Cantate de Noël d'Honegger me semble être la musique de Noël la plus fraîche et la plus neuve. C'est si spontané qu'on ne dirait pas que ça puisse être l'œuvre d'un compositeur, car tout compositeur est forcément plus ou moins sophistiqué. Honegger emprunte d'ailleurs beaucoup au folklore, dont Stille Nacht, From Heaven on high the Angels Fly et Il est né le divin enfant, chantés chacun dans leur langue originale, parce que « Noël est une fête universelle ». Au verso, La Légende de Noël de Distler, dans le style de Schutz et qui s'inspire du chant grégorien. (Epic LC-3153). Vivement recommandé.

Dans les Scènes IV et V d'Antigone de Carl Orff se trouve exprimée la violence de la tragédie grecque. C'est une récitation chantée qui fait appel au rythme et à un grand orchestre de percussion. Très original. Artistes viennois (dont le soprano Goltz) sous la direction de Hollreiser. (Columbia ML-5038).

La compagnie canadienne Hallmark (CHS-3) nous présente un récital des Festival Singers : O Lord (Mundy), Hæc dies (Byrd), O Lord (Gibbons), Sanctus (Lassus), Rise up my Love, Behold the Tabernacle of God et Missa brevis du compositeur canadien Healy Willam. Plus on écoute, plus la beauté profonde de cette musique nous charme.

G. F.

L'esprit des livres

Thérèse Gouin-Décarie — « De l'adolescence à la maturité ». Fides, Montréal-Paris, 1955. 20 cm. 172 pages.

L'adolescence, cette recherche de soi-même, cette prise de conscience mouvementée d'une personnalité en devenir, est une phase du développement humain qui amène l'enfant à la maturité. Epoque trouble, difficile et délicate, stage d'apprentissage, champ d'expériences, zone d'essais, réseau de paradoxes : oscillations imprévues, métamorphose mystérieuse...

De l'adolescence à la maturité, l'aventure est continuelle et lourde de conséquences... « A aucun autre moment du développement, les phénomènes psychiques et les mécanismes morbides ne voisinent d'aussi près », comme le dit si bien l'auteur, dans son intéressante étude sur cet âge entre deux âges. Ce livre est la reprise d'une série de causeries radiophoniques que nous avons eu l'occasion et le plaisir d'écouter à Radio-Collège pendant la saison 1953-54 : l'auteur a eu la gentillesse de donner à ses intéressantes causeries une forme plus solide, moins fluide, en les publiant. « L'enfant est un être qui tend sans cesse vers l'autonomie et qu'il faut aider dans cette tâche ». Ce petit volume saura aider efficacement et simplement les parents à comprendre leurs enfants (les éducateurs, d'une façon générale), et à se comprendre eux-mêmes...

Guy Robert

Sœur Marie-Michel-Archange, P. F. M. — « Par ce signe tu vivras ». *Histoire de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie.* Editée à Baie-Saint-Paul, P. Q. 21 cm. 540 pages.

A la première page on nous avertit que ce « texte historique a passé maintes fois sous les yeux amicalement sévères de Mlle Jeannine Bélanger ». Ce témoignage est plus qu'un *imprimatur,* il affirme la qualité de l'œuvre : fond, forme et présentation. Une lettre de Son Excellence Mgr Maurice Roy signale l'opportunité de ce livre et les grandes leçons de vie chrétienne qui s'en dégagent. Une *Introduction* de belle allure limite le sujet et nous présente les sources et documents de l'*Histoire des Petites Franciscaines de Marie.*

Le berceau de cette communauté canadienne-française, il faut dire aussi de ses tribulations, est à Worcester, Mass., 1889. Et c'est le 13 novembre 1891, à l'appel de l'abbé Fafard, que quatre Sœurs Brunes reviennent dans leur pays pour s'occuper des miséreux de l'Hospice Sainte-Anne, Baie-Saint-Paul.

Quoique le nom de fondateur soit éminemment réservé au curé Fafard, Baie-Saint-Paul, il est juste de signaler ses principaux collaborateurs immé-

diats : les Pères Durocher, Langlois, Berchmans-Marie. Parmi les onze fondatrices, « deux figures se dégagent, au sujet desquelles la préférence, toutefois, ne saurait être que subjective : Mère Marie-Joseph, la première novice et la première supérieure, Mère Marie-Anne-de-Jésus, la première directrice de l'Hospice Sainte-Anne et la première supérieure générale ». Unies par une charité exemplaire, ces onze sœurs s'en tenaient à l'appellation collective : les Fondatrices.

Le lecteur qui veut connaître les âmes fortes et magnanimes de cette Congrégation lira avec profit le chapitre VII : *Galerie de portraits*. Elles y sont toutes et bien campées ! Il y a aussi deux chapitres merveilleux qui disent bien haut la bénédiction du Ciel : *Effloraison* (chap. XI), et *Epanouissement* (chap. XIV).

Ce livre fort bien conduit et bien écrit est complet. Rien de ce qui mérite d'être signalé n'a été omis. On n'y trouve nulle part de l'amertume ou de la rancune. Même les pages sur le curé Brouillet qui les abandonne assez tristement, prennent une signification providentielle.

Il faut lire ce grand livre qui retrace avec poids et mesure, en toute objectivité, mais avec quelle vitalité ! l'histoire d'une communauté qui naît, vit, survit à des épreuves nombreuses et variées : incendies, décès, calomnies, incompréhensions, délaissements, etc. Ce qui paraît perdu est sauvé par la foi invincible des héroïques Petites Franciscaines de Marie.

A. Lamarche, O. P.

M.-D. Chenu — « Pour une théologie du travail ». Editions du Seuil, 27, rue Jacob, Paris-VI. 19 cm. 124 pages.

Un *nihil obstat* de Rome, un *potest imprimi* de Rome, encore, un *imprimatur* de Paris, rassureront les esprits timorés ou arriérés sur la doctrine de ce livre. L'auteur, *absent de Paris*, est sûrement un grand théologien à la mesure de notre temps. Les tranchées ne lui suffisent pas, il lui faut les positions les plus avancées sur la ligne du feu. Là, il voit tout, il sait où est la brèche et s'y avance, figure découverte, maître de lui et maître de sa pensée. La brèche qu'il a vue dans notre système théologique est du côté ouvrier, c'est-à-dire travail, et il a tout ce qu'il faut pour la combler dans la plus parfaite orthodoxie.

Bien peu de théologiens se sont arrêtés à ce problème : le travail. Activité pourtant aussi vieille que l'homme. L'auteur expose les grandes lignes de cette théologie en quatre chapitres : 1) Pour une théologie du travail. 2) L'homo œconomicus et le chrétien. 3) Le devenir social. 4) Une note complémentaire : Un texte de saint Maxime sur les rapports de l'homme et de la nature.

Les jalons sont plantés. Aux théologiens de s'avancer en toute sécurité.

A. L.

« Ainsi parlait saint François ». Paroles de saint François d'Assise recueillies, traduites, groupées par des Frères Mineurs. Préface de Son Exc. Mgr Garone, archevêque-coadjuteur de Toulouse. La Colombe, Paris. 20 cm. 253 pages.

Admirable histoire que celle de cet homme tout entier voué à Dieu et qui, cependant, sut demeurer si proche de nous, si participant à notre vie mortelle, que son chant en a magnifié les aspects mieux que tout autre poème jailli des lèvres d'homme.

Les premiers compagnons du Poverello d'Assise, tout comme ceux de Socrate, dit l'introduction de l'ouvrage, conservaient pour les méditer toutes les paroles tombées de sa bouche. Plus tard, sur l'ordre du Supérieur général, ils durent écrire tous les souvenirs sur leur frère ; ce sont ces paroles si pieusement conservées qui nous sont offertes ici, tout comme les « Fioretti » en un bouquet fleuri, cueilli parmi les vastes champs de poésie, de merveilleux et de Sainteté. Ce livre doit se lire comme on lit « l'Evangile du Seigneur » car comme lui on ne pourrait trouver de meilleur guide sur la voie difficile qui mène l'homme vers les vérités éternelles suprêmes.

Robert Brassy

Robert RUARK — « Le carnaval des dieux » (*Something of value*). Presses de la Cité, Paris. 21 cm. 496 pages.

Les Mau-Mau et le Kenya en général ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Voici un nouveau témoignage « romancé sur les événements qui, répartis sur une cinquantaine d'années, ensanglantent cette perle de la couronne britannique. L'auteur ne campe pas seulement de façon magistrale une extraordinaire figure de chasseur de fauves devenu chasseur d'homme par la force des choses, il se révèle aussi par la puissance d'évocation, l'audace et la précision des détails aidé en cela par un style à la fois imagé et vigoureux comme l'un des peintres les plus pénétrants de l'Afrique, des colons et des noirs du Kenya en particulier.

Robert Brassy

Guy VERDOT — « Monsieur avec enfant ». Gallimard. 18 cm. 233 pages.

Voilà bien le roman le plus plaisant qu'il m'ait été donné de lire depuis plusieurs mois. L'auteur y fait preuve d'une bonne humeur qui force le lecteur le plus difficile à sourire. Le thème pourtant, n'offre rien d'extraordinairement original. Il s'agit d'un époux abandonné avec une fillette de onze ans sur les bras. Le père prend le taureau par les cornes en décidant de s'attacher tout particulièrement à l'éducation intellectuelle de sa fille. C'est à peu près tout. Cet ouvrage, il convient de le souligner, ne relève d'aucune doctrine, d'aucune philosophie.

Robert Brassy

Fernand Jetté, O. M. I. — « La voie de la sainteté d'après Marie de l'Incarnation ». Université d'Ottawa, 1954.

Ce livre nous introduit aux écrits spirituel de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec. L'auteur traite la solide doctrine de cette Mère en une synthèse doctrinale simple et riche. La direction spirituelle, l'oraison, la pratique des maximes de Jésus-Christ, l'union parfaite au Verbe incarné venant mettre un terme à la montée spirituelle, voilà ce que l'on trouve dans ce livre, à travers les nombreuses citations de Marie de l'Incarnation, et grâce au travail du Père Jetté.

Jean Désy — « Les sentiers de la culture ». Fides, Montréal, 1954. 222 pages. 21.5 cm. $2.50 (par la poste : $2.75).

Entre un hommage à Edouard Montpetit et une postface de ce dernier, le livre coule sa sève de bonne humanité canadienne-française, épanouie au contact de civilisations différentes et riches. Un maître canadien, à l'intelligence toute grande déployée, a écrit ce volume. L'auteur affirme au cours d'évocations de souvenirs que « les étrangers ne sont pas ceux que l'on croit », et il fait preuve d'un catholicisme authentique, se traduisant dans une profonde universalité et dans la compréhension de l'homme. La culture est « une façon de penser, de sentir, de juger, conforme à la vraie nature de l'homme ».

L'auteur fait preuve d'une énorme érudition, pas prétentieuse du tout, qui nous enrichit. Il reprend à l'occasion, d'une façon amusante, quelques Lapalissades pour en dégager le gros bon sens foncier. Le problème du milieu de culture y est bien traité, et le problème de l'art sacré canadien y est vigoureusement abordé ; l'auteur montre encore la même maîtrise et le même équilibre quand il s'agit du problème du français et de l'anglais, etc... Un très beau livre, que tout canadien qui tend à la culture voudra posséder ; témoignage d'un canadien aux valeurs culturelles.

Guy Robert

Lina Berger — « Nicole et les trois ours ».
Gilbert Delahaye — « Martine à la mer ».
Lina Berger — « Mon premier dictionnaire ».
XXX. — « Belles chansons de France ».
Simonne Baudoin — « Fables de La Fontaine illustrées ».
Hergé — « Les aventures de Tintin ».

Ces six albums illustrés en cinq couleurs que présentent aux jeunes la Maison Casterman, Tournai, Belgique, feront sûrement les délices de nos enfants. Les aquarelles de Simonne Baudoin qui ornent chaque page sont des mieux réussies.

Herbert GLEJSER — « La rencontre à l'aube » ; Juliette ADERCA-BOUTON — « Ce rire a traversé le bois ». Poésies. Aux Editions du C. E. L. F., 1955. Respectivement 42 et 74 pages.

La jeune production poétique pose plusieurs problèmes, entre autres ceux d'une sensibilité maladive, d'une rage de publier, d'une prétention au génie ou au grand talent sans travail proportionnel, sous prétexte de spontanéité... Nous comprenons dans « Ce rire a traversé le bois » que « De sève contenue un jeune se lasse et longe la berge du songe aux éthérées abondances » (p. 64), mais le lecteur n'est pas satisfait « et croise tout cet incompris, tout ce mystère revêtu de sournoises errances » (p. 68).

Glejster au contraire ne tombe pas dans cette sentimentalité adolescente : ses poèmes ont une virilité agrémentée d'humour qui ne manque ni de fraîcheur ni d'intérêt. « La Rencontre à l'aube » est un petit recueil bien intéressant.

Guy Robert

« Masters of Modern Art ». Edited by Alfred H. Barr, Jr. Museum of Modern Art, N. Y., 1954. 240 pages, 356 plates (77 in color).

Une synthèse organique de la production des arts visuels au cours des dernières soixante-quinze années, passant en revue, par des illustrations soignées et des textes intelligents et concis, les maîtres importants, les mouvements principaux, les œuvres significatives et remarquables.

Procure une compréhension fraîche et neuve, concrète, par le contact des œuvres, de l'art contemporain, exprimant la civilisation dans laquelle nous vivons. La peinture, de l'Impressionnisme à l'Art abstrait (le monde moderne de la couleur, révélant des aspects insoupçonnés de l'être, par exemple le cubisme) ; la Sculpture et le Dessin ; la Photographie et le Cinéma ; l'Architecture et le Dessin domestique et commercial.

XXX

Paul AVICENNE — « Feuilles des Hommes ». Aux Editions du C. E. L. F., 1955. 18 cm. 42 pages.

Une poésie fraîche et douce, qui coule d'une âme blessée. Ce qui est trop délicat et subtil pour s'exprimer en prose, on le dit en poésie. Les jeunes poèmes de ce petit livre sont honnêtes, dans leur facture libre, et ils jaillissent spontanément, à l'ombre de souvenirs guerriers et de déceptions. Le jeune poète qui écrit actuellement semble être « Prisonnier de fantômes... Qu'il ne sait plus saisir ».

Fille, 6 juin, Notre-Dame, et surtout le dernier, Cœur des Hommes, sont remarquables. « C'est le visage des hommes Qu'il faut chercher, C'est l'âme des hommes Qu'il faut fouiller, C'est le cœur des hommes Qu'il faut trouver ». Nous relevons dans le poème Ambiance quatre vers qui pourraient bien s'appliquer à une bonne partie de la production des jeunes poètes : « Aventure sans lendemain, Oubli d'un moment, Illusion d'un instant, Aventure de cœurs meurtris ».

Guy Robert

J. MONCHANIN — « De l'esthétique à la mystique ». Casterman. Tournai-Paris, 1955. 19 cm. 128 pages.

On nous avise que l'auteur vit dans une solitude de l'Inde une sorte de préfiguration de la rencontre du christianisme et de la civilisation indienne, par fidélité à un appel intérieur... Ce qui explique l'aspect déroutant, de prime abord, de son volume. C'est l'itinéraire réfléchi de l'homme, allant de l'art à Dieu, en compagnonnage de l'Orient et de l'Occident.

La pensée de Bergson, Maritain, Gide, Nietzsche, Leibnitz, Hegel, Pascal, Marcel, etc., se mêle intimement à l'art de Cézanne, de Mozart, de Picasso, de Dostoïevski, de Rembrandt, etc., et le tout s'épanouit avec Jean de la Croix, Augustin, François, Claudel... Dans une forme spontanée, familière, mais très précise, l'auteur nous affirme que l'homme « est un créateur de valeurs » ; ces valeurs sont l'action, l'art, la pensée, l'amour, qui prennent leur complète réalisation dans l'expérience religieuse.

Cette pensée pure, très dense, originale, jaillit d'une longue période d'assimilation et de réflexion, en jetant sur les problèmes complexes de l'esthétique et de la mystique une lumière nouvelle, qui pourra nous aider à devenir davantage nous-mêmes, en donnant aux valeurs humaines fondamentales leurs places appropriées.

Bertroguy

Yvan DANIEL — « La Messe et Jésus ». Editions Casterman, Tournai, Belgique. 14 cm. 88 pages.

Un beau petit volume, sur papier Rote, avec 36 aquarelles en quatre couleurs, reliure toile Linson, enveloppé d'une liseuse en couleurs.

Destiné aux enfants, ce petit livre de prières sort vraiment de l'ordinaire. L'abbé Y. Daniel a mis au point un texte : prière du matin et du soir, la messe du dimanche, la confession, qui apprendra vraiment aux petits ce qu'est la prière : une conversation avec le Père du Ciel.

L'illustration est l'œuvre de Simone Beaudoin.

XXX

Germaine LARY — « La grande promesse avec ton ami Godfroi ». Maison Mame, Tours, France. 23 cm. 116 pages.

Ce volume est une excellente initiation pour la profession de foi et la confirmation de nos enfants. Pouvait-on trouver un modèle plus séduisant de force et loyauté que le chevalier Godfroi. Les jeunes comprendront sûrement.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : $5.00 ; ÉTRANGER : $5.50
AVEC LE « ROSAIRE » : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.50 ;
ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00
DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC), P. Q.
ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28
« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »